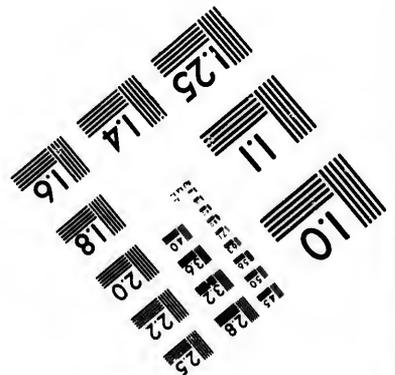
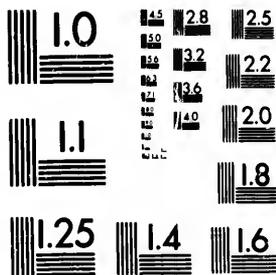


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



28
25
22
20

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**

10



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1980

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

Coloured covers/
Couvertures de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured plates/
Planches en couleur

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Show through/
Transparence

Tight binding (may cause shadows or
distortion along interior margin)/
Reliure serrée (peut causer de l'ombre ou
de la distortion le long de la marge
intérieure)

Pages damaged/
Pages endommagées

Additional comments/
Commentaires supplémentaires

Qualité d'impression inégale.

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

Only edition available/
Seule édition disponible

Pagination incorrect/
Erreurs de pagination

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Pages missing/
Des pages manquent

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Maps missing/
Des cartes géographiques manquent

Plates missing/
Des planches manquent

Additional comments/
Commentaires supplémentaires

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

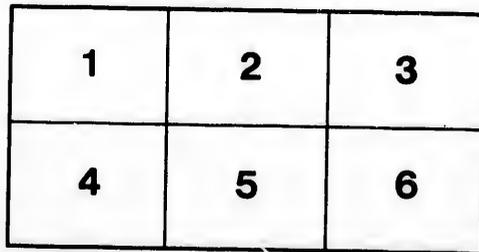
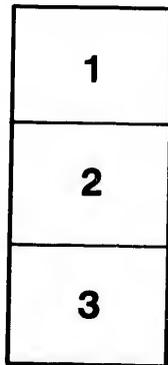
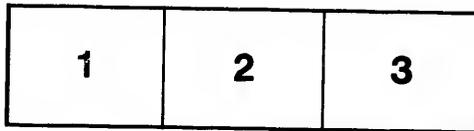
Library of the Public
Archives of Canada

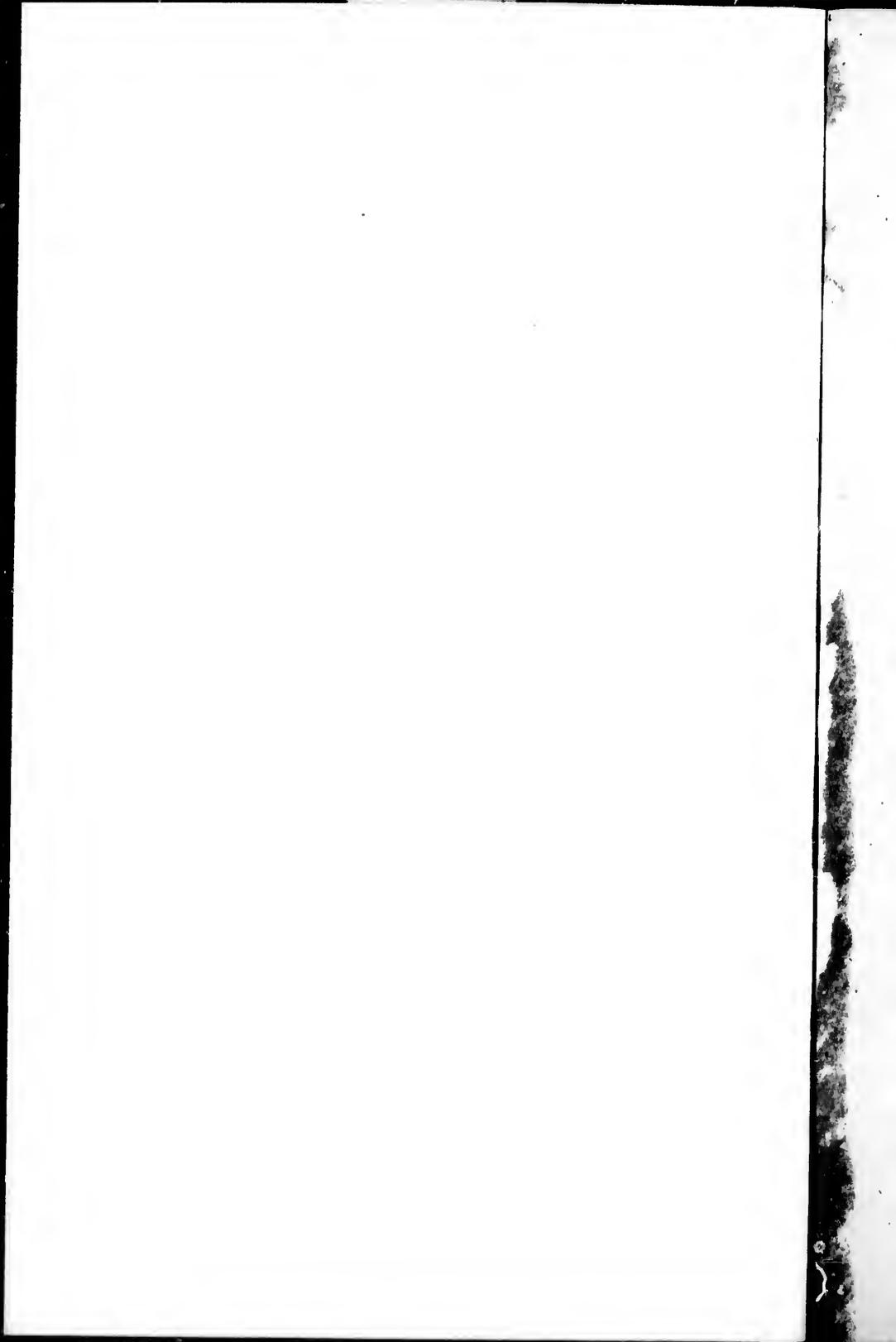
L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :





BÉNEDICTION DU NOUVEAU-SEMINAIRE

DE

ST. GERMAIN DE RIMOUSKI.



Témoin oculaire de cette fête, il nous sera agréable d'en nouer les principales circonstances; notre plume redira, il est vrai bien imparfaitement, tout ce que les cœurs ont ressenti de joie pure et de bonheur, en ce jour si important pour notre ville naissante.

Il était du désir des citoyens de Rimouski d'aller au devant de nos nobles hôtes, de leur présenter d'avance les vœux de toute la population qui les attendait avec joie; aussi une députation fut-elle envoyée à la Rivière-du-Loup. Elle était composée des Messieurs suivants: le Grand Vicaire Langevin, F. E. Couture, professeur de Sciences et Préfet des Etudes au Séminaire, F. M. Dero-me, protonotaire, Docteur Duquet et L. A. Billy, magistrat-stipendiaire.

Nos illustres visiteurs arrivèrent, par la voie de l'Intercolonial, le 30 vers les sept heures du soir, à la gare où s'était rendu Mgr. de Rimouski, accompagné

1878

de plusieurs prêtres, des élèves de son Séminaire et d'un grand nombre de citoyens.

Le convoi avait été orné de pavillons et de fleurs pour la circonstance ; son passage fut salué, à chaque station, par la population toute entière. Les différentes paroisses ont rivalisé de zèle pour témoigner à nos Evêques leur amour filial, et leur profond respect.

La ville de Rimouski avait pris un air tout nouveau : plus de huit jours avaient été employés à ériger d'élégants arcs de verdure sur les rues qui conduisent de la gare à l'Evêché et au Séminaire.

Les rues des Avocats, du Marché, de St. Germain et de St. Louis étaient bordées d'allées de sapins et de peupliers et pavoisées de drapeaux, de banderoles et de pavillons.

Les arches de verdure, au nombre de sept, en l'honneur des sept Prélats présents à la cérémonie, portaient des inscriptions se rapportant à chacun d'eux. Erigés avec goût et élégance, elles étaient ornées du portrait de Sa Grandeur Monseigneur de Rimouski ; et surmontées de drapeaux et de pavillons.

Au dessus de chacun de nos édifices publics et des premières maisons, flottaient des drapeaux et des décorations.

La joie se reflétait sur chaque figure ; on était content, heureux, de voir la réalisation des vœux de notre digne Evêque.

Le comité d'organisation, composé des Messieurs

suivants, avait disposé des voitures pour nos Prélats, pour le clergé et les autres visiteurs.

L'Honorable Juge Maguire,
MM. L. A. Billy, Magistrat-stipendiaire,
J. T. Couillard, Maire de la Ville,
F. M. Derome, Protonotaire,
A. P. Letendre, Avocat,
Maj. Côté, Huissier de la C. S.
André Elz. Gauvreau, Régistrateur,
A. Bégin, Conseiller,
Docteur Pineault,
Ls. S. LaRoche, Marchand,
J. Bte. Lamontagne, Marchand à Ste. Flavie,
Danjou, Marchand, St. Fabien,
J. N. Pouliot, Avocat,
L. Dionne, Avocat,
F. Rouleau, Avocat,
A. St. Laurent, Hôtelier,
Jos. St. Laurent, Marchand,
Alph. Couillard, Marchand,
F. LaRoche, N. P.
D. Bégin, N. P.
Jos. Parent, Maire de la paroisse.

Vers 8½ h. les élèves du Petit-Séminaire de Rimouski se rendirent en face de l'Evêché, et exécutèrent les meilleurs morceaux de leur répertoire.

Nous devons dire, à sa louange, que ce corps de musique, sous l'habile direction de M. Cléophas Desjardins, ne compte que quelque mois d'exercice, et peut se faire entendre avec avantage.

LA MESSE

Le 31 à 8½ hs. le clergé laissait l'évêché pour se rendre à la Cathédrale. Toute la population était sur pied, et, le Ciel aidant, tout concourait à rendre le spectacle frappant.

La procession se mit en marche composée de plus de cent prêtres ; six Evêques revêtus de la chape et de la mitre, puis l'Archevêque de Québec, précédé de la croix archiépiscopale, et portant les plus riches ornements. La foule nombreuse et recueillie se prosternait pour recevoir la bénédiction du digne métropolitain.

L'entrée dans la cathédrale était des plus importantes. Le vestibule rempli d'une foule émue et attentive, offrait un superbe coup d'œil, l'édifice était paré comme aux grands jours de fête. Au dessus du sanctuaire de jolies draperies, retombant en festons, servaient à relever la sévérité de l'architecture gothique. La nef était aussi richement ornée de banderoles aux diverses couleurs.

L'autel semblait être transformé en une vaste couronne de feu ; des milliers de cierges et de lumières, disposés avec goût, l'enveloppaient de toutes parts. La voix puissante de l'orgue semblait dire à chacun *Alleluia*, "réjouissez-vous en ce moment," *Gaude et letare*.

Deux trônes avaient été préparés dans le sanctuaire ; l'un du côté de l'épître, pour Sa Grâce l'Archevêque de Québec, était surmonté de ses armes ;

l'autre du côté de l'Évangile, pour Sa Grandeur Mgr. de Rimouski, était aussi orné de son écusson.

La messe fut chantée au fauteuil par Mgr. de Gratianopolis, coadjuteur de Mgr. de Montréal, accompagné du Rév. Thos. Caron V. G. comme prêtre assistant, et des Rev. Gauthier, curé de St. Damase, diocèse de St. Hyacinthe, et Jos. St. Laurent vicaire des Trois-Pistoles, faisant l'office de diacre et de sous-diacre.

Sa Grâce l'Archevêque de Québec avait pour prêtre assistant le Réd. Edmond Langevin, Vicaire-Général, pour diacres d'honneur le Rév. Alf. Elie Dufresne, Vicaire-Général de Sherbrooke, et le Rév. J. Bte. Gagnon, archiprêtre curé des Trois-Pistoles.

Mgr de Rimouski était assisté de M. le Grand-Vicaire Hamel, Recteur de l'Université Laval, et du Rév. D. Marcoux curé de Chauplain, diocèse des Trois-Rivières.

Les autres Prélats étaient au chœur sur des fauteuils.

* Le cérémoniaire de Mgr. l'Archevêque était M. l'abbé C. A. Marois, sous-secrétaire de Sa Grâce.

MM. les abbés Leduc et Carbonneau étaient cérémoniaires de Mgr. Fabre.

M. l'abbé Phillips était le cérémoniaire de Mgr. de Rimouski.

Le maître-général des cérémonies était M. l'abbé J. O. Simard, prêtre du Séminaire de Rimouski.

Un magnifique pain béni fut offert par le Docteur Fiset, M. P.

Après l'évangile, Mgr. de Sherbrooke monta en chaire et adressa la parole à l'auditoire. Il nous est rarement donné d'entendre une voix aussi éloquente et sympathique. Nous reproduisons ici ce remarquable discours.

Statuemus super nos præcepta, ut demus per annum, ad opus domûs Dei nostri ad panes propositionis, et ad sacrificium sempiternum.

Nous souserirons au Seigneur et nous lui offrirons chaque année un don généreux, pour relever l'honneur de sa Maison Sainte, pour glorifier le pain sacré, et n pas laisser défailir parmi nous le sacrifice éternel.

Néhémie, Ch. X, 32.

Messeigneurs, (1)

Mes chers Frères.

“ Un jour les disciples s'assemblent autour de Jésus et lui demandent : “ Maître, dites-nous qui est le plus grand dans le royaume des cieux ? ”

“ Alors Jésus appelle un enfant, il le place au milieu d'eux et leur dit : En vérité, en vérité, si vous ne devenez comme des enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. Quiconque se fait petit comme cet enfant, celui-là est le plus grand dans le royaume des cieux :

Sa Grâce, Mgr. E. A. Tachereau, Arch. de Québec. N. N. S. S. les évêques des Trois-Rivières, de Rimouski, d'Ottawa, de St. Hyacinthe et le coadjuteur de Montréal.

Le Sauveur va plus loin, et il ajoute : “ Quiconque reçoit un de ces petits enfants me reçoit.”

Cette divine parole nous explique la tendresse que, depuis dix-huit siècles, l'Eglise a pour l'enfance, le soin dont elle l'entoure, sa sollicitude de tous les jours pour lui procurer l'éducation et l'instruction. Parole qui a inspiré tant de dévouements au premier Evêque de ce diocèse ! Parole puissante qui lui a fait trouver doux et agréables les sacrifices qu'il s'est imposés ! Car c'est Jésus qui s'offrait à sa piété et à sa sollicitude pastorale : “ Quiconque reçoit un de ces petits enfants me reçoit.”

Neuf ans se sont déjà écoulés, N. T. C. F, depuis que le premier Evêque de ce diocèse a reçu la plénitude du sacerdoce par l'imposition des mains des Pontifes. Depuis le premier Mai 1867, il n'a cessé d'ensemencer avec courage le champ que le Père de la grande famille chrétienne, le glorieux Pie IX, a confié à sa sollicitude pastorale : son premier soin a été d'assurer, dans son diocèse, l'avenir de notre sainte Religion, par l'établissement d'un Séminaire.

Et le clergé et le peuple, heureux de participer à une œuvre si utile et si sainte, prirent cet engagement solennel : “ Nous souscrirons au Seigneur et nous lui offrirons chaque année un don généreux, pour l'honneur de sa Maison sainte, pour glorifier le pain sacré, et ne pas laisser défailir parmi nous le sacrifice éternel. ” *Statuemus super nos præcepta, ut demus per anum, ad opus Dei nostri, ad panes propositionis et ad sacrificium sempiternum. ”* Mille mains

se sont ouvertes, mille cœurs ont prié : chacun à vous
lui porter sa pierre à l'édifice.

Grâce à ces offrandes généreuses et surtout à la
bénédiction de Dieu, nous assistons aujourd'hui, avec
joie et bonheur, à l'imposante cérémonie de la bénédiction
du Séminaire diocésain, fruit béni de son épiscopat.

Oui, il convenait que ce jour fût célébré par une
de ces fêtes religieuses dont la majesté et l'éclat laissent
dans les cœurs d'impérissables souvenirs ; qu'il
fût honoré par la présence de ses Frères dans l'Episcopat,
des prêtres de ce diocèse et de ceux des diocèses
voisins ; il méritait d'attirer dans cette cathédrale un
immense concours de fidèles, heureux de témoigner
le bienveillant intérêt qu'ils portent au diocèse de
Rimouski.

Et vous, très-vénéré Métropolitain, en venant
présider la cérémonie de la bénédiction du nouveau
Séminaire, vous témoignez combien vous estimez cette
œuvre diocésaine. Votre présence, qui ajouta tant
de joie et d'éclat à l'anguste cérémonie qui nous rassemble
en ce lieu, dit, plus que mes paroles, l'amour que vous
portez à la jeunesse à laquelle vous avez consacré les plus
belles années de votre vie.

Dans ce jour consacré à honorer sainte Angèle
de Mérici, fondatrice de l'Institut de Sainte Ursule,
qui a été choisie de Dieu pour travailler d'une manière
admirable à la sanctification des jeunes personnes
de son sexe, il m'a semblé que je devais vous entretenir
d'une fondation encore plus utile et plus néces-

saire, de l'établissement d'un séminaire diocésain, destiné à produire des fruits de bénédiction dans l'Eglise et dans la société.

Puissé-je répondre ainsi aux désirs du vénérable Pontife qui m'a invité à vous adresser la parole dans cette mémorable circonstance.

I

Dieu est le maître de la science : *Deus scientiarum dominus est* (1) ; et comme il est l'auteur de la religion, il l'est aussi de l'intelligence.

Le Seigneur donne la science, disent les Proverbes ; de sa bouche se répandent et la prudence et le savoir : *Dominus dat sapientiam, et ex ore ejus scientia*. Ce que la lumière est à ceux qui regardent un objet, et ce qu'elle est à l'objet lui-même, Dieu l'est à la science et à ceux qui la cherchent.

La religion et la science doivent donc s'unir étroitement, se confondre en un tout harmonieux ; l'Eglise et la science sont sœurs, et il ne faut pas les séparer.

Quelle a été l'action de l'Eglise dans les siècles de barbarie ? Elle reçut dans son sanctuaire, alors seul asile inviolable, toute l'antique civilisation menacée de disparaître. Toujours fidèle à la culture des lettres, des sciences et des beaux-arts, elle ne craint pas la véritable science, elle ne craint que l'ignorance et l'orgueil. Aux écoles d'impiété et de mensonge, elle oppose des écoles de foi et de vertu ; elle multi-

(1) (I Reg. II. 3)

plie les apôtres du Christ pour combattre les disciples de Satan.

Dans notre pays, si catholique, le clergé a été le grand éducateur ; il a bâti ces séminaires et ces collèges, la force et la richesse de notre patrie, dont l'affiliation à la première institution qui porte le nom béni de Laval, produira, selon les vues de Pie IX, cette unité de doctrine, cette bienfaisante harmonie que l'Eglise s'efforce de réaliser dans l'organisation des sciences et de l'enseignement. C'est pour atteindre ce but que le premier Evêque de ce diocèse affiliait, dès l'année 1872, son séminaire à l'Université-Laval.

L'Apôtre Saint Paul instruisant son disciple Timothée lui dit : Attende tibi et doctrinæ : soyez saint, et rendez-vous capable d'instruire les autres avec solidité et avec zèle : afin de l'y déterminer il lui déclare qu'il y va non seulement du salut des ouailles qui lui sont confiées ; mais de son propre salut : " Hoc faciens, et te ipsum salvum facies et eos qui te audiunt. (1)

Le prêtre doit donc être une colonne par la foi, un miroir par la sainteté, une lumière par la science, afin de montrer par sa sainteté et sa perfection, le chemin du ciel au troupeau qui lui est confié.

Car suivant la belle pensée de saint Isidore de Damiette, le sacerdece est comme un pont jeté entre l'abîme des divines perfections et l'abîme des misères.

(1) Tim. . . . , IV. 16.

humaines. Il regarde la nature de Dieu et celle de l'homme : la première pour l'honorer, la seconde pour la rendre meilleure, en la reformant heureusement.

Où se formeront les aspirants au sacerdoce ? Dans quel arsenal trouveront-ils les armes nécessaires pour combattre vaillamment et rester debout jusqu'à la mort pour Jésus-Christ ? Car l'Eglise, dans la cérémonie de leur ordination, demande pour eux que : " méditant jour et nuit la loi du Seigneur, ils enseignent ce qu'ils croiront, et pratiquent ce qu'ils enseigneront : " *Ut in lege tuâ die et nocte meditantes..... quod crediderint, doceant, et quod docuerint imitentur.*" (2)

C'est dans les Séminaires qu'ils apprendront la science ecclésiastique ; c'est dans ces maisons bénies qu'ils s'appliqueront à devenir des modèles des bonnes œuvres, dans la doctrine, dans l'intégrité, dans la vérité ; c'est là aussi que les jeunes gens se prépareront aux diverses professions libérales, et à bien remplir les postes importants où la Religion et la patrie requerront leurs services.

L'Eglise comprenant l'importance et la nécessité de former de ses propres mains ceux qui seront un jour ses organes a ordonné la fondation des Séminaires.

Qu'est-ce qu'un Séminaire ? C'est un noviciat ecclésiastique où la jeunesse grandit et s'instruit sous l'œil de Dieu et la protection de l'Eglise ; c'est un asile de paix où le jeune homme se prépare à un état grand et sublime ; c'est un sanctuaire, un cénacle, où la fa-

(2) Pontific. . . . Ordin. Presbyt.

mille lévitique se forme à la pratique des vertus cléricales.

Rendons grâce à la haute sagesse des Pères du Concile de Trente qui a donné à l'Eglise de Jésus-Christ ce grand moyen de sanctification et de régénération.

Dans la prévision de l'érection d'un nouvel évêché, Mgr. Turgeon, d'illustre mémoire, favorisa de toutes manières la fondation d'un collège à Rimouski. Ce collège industriel et agricole s'ouvrait en 1854. M. Tanguay, alors curé de Rimouski, a mis le premier la main à cette œuvre religieuse et nationale.

C'est le grain de senevé qui va germer, pousser, s'accroître d'année en année : bientôt il deviendra un arbre majestueux qui étendra ses branches jusqu'aux extrémités du nouveau diocèse et qui le couvrira de son ombrage protecteur : il donnera des fruits en abondance à l'Eglise et à la société.

Grâce au dévouement des regrettés MM. Lapointe et Lahaye, au zèle de MM. Mich. Forgues et G. Potvin le collège prenait chaque jour de plus grands développements ; Monseigneur Baillargeon, dévinant les destinées de cet établissement, encore au berceau, ordonna, en 1863, de commencer le cours classique.

Mais cette Institution naissante, pour grandir et prospérer, a besoin d'un Protecteur puissant, d'un généreux bienfaiteur. Dieu, la sagesse éternelle, qui atteint et pénètre tout depuis une extrémité du monde jusqu'à l'autre, avec une science infinie, et qui dispose tout avec douceur, la confia au zèle, et à l'infatigable

ardeur du premier évêque de Saint Germain de Rimouski.

Pour remplir ce devoir très-important que lui imposait sa charge pastorale, le premier Pasteur de ce diocèse s'adresse avec confiance au clergé et aux fidèles ; il les supplie au nom du Seigneur, au nom de l'Église, au nom de l'avenir du diocèse, de l'aider à perpétuer le sacerdoce dans la vigne qui lui est confiée.

Disons-le, à la gloire de Dieu et à l'honneur de tous les catholiques du diocèse de Rimouski, cet appel a été compris ; tous ont donné à cette œuvre un concours généreux, et le zèle de chacun a dépassé tout ce que l'on pouvait espérer.

Comme dans les temps de la restauration du temple de Jérusalem, les chefs des familles de Juda et de Benjamin, les prêtres et les lévites se levèrent pour réédifier le temple du Seigneur, et toute la région d'alentour les aida de ses ressources (1).

Quelle a été la cause de ce succès ? Par quelle vertu avez-vous construit cet admirable palais de l'éducation chrétienne ? " In quâ virtute fecistis hoc ? " Qui a élevé ces magnifiques constructions qui font l'étonnement et l'admiration de tous ceux qui visitent la ville épiscopale de Rimouski ? C'est l'union dans la charité.

Une femme, l'une des plus illustres pénitentes de l'Église de Dieu, donne au divin Sauveur un té-

(1) Surrexerunt principes de Juda et Benjamin, sacerdotes et levitæ... universique qui erant in circuitu adjuverunt manus eorum in substantiâ.

moignage éclatant de la bonté de son cœur et de l'attachement le plus pur et le plus sacré.

“ Jésus était à la table de Simon le lépreux, Marthe servait, et Lazare était un de ceux qui étaient à table avec lui.”

“ Or Marie prit une livre de parfum d'un nard pur, de grand prix, elle en oignit les pieds de Jésus, et les essuya avec ses cheveux, et la maison fut remplie de l'odeur du parfum.”

Cette action de Marie est le symbole, la figure de l'aumône qui, selon les saintes Écritures, est un parfum précieux que la charité répand sur le corps mystique de Jésus-Christ, et sur les pauvres, qui sont les membres de Jésus-Christ.

Cependant cette généreuse action de Marie excite les murmures de l'avarice.

“ Pourquoi perdre ce parfum ? On aurait pu le vendre bien cher et en donner l'argent aux pauvres.”

Ainsi murmurent ceux qui, sous prétexte de compassion pour les pauvres, se plaignent de ce que l'on fait pour les séminaires, pour les églises, pour le culte de Dieu.

Mais Jésus, toujours bon et compatissant, prend la défense de Marie : “ Pourquoi faites-vous de la peine à cette femme ? Ce qu'elle vient de faire pour moi est une bonne œuvre. Je vous dis en vérité, partout où sera prêché cet Evangile, dans le monde entier, ou

racontera à la louange de cette femme ce qu'elle vient de faire pour moi. (1)

Mes Frères, en vous racontant cette belle action de Marie Madeleine, j'ai le bonheur de raconter vos louanges et de vous féliciter de tout ce que vous avez fait pour la construction du Séminaire diocésain. Oui, vos offrandes ont été plus agréables à Dieu que l'action de cette illustre pénitente répandant un parfum précieux sur les pieds et sur la tête du divin Sauveur.

Car il faut juger de la sainteté et de l'utilité de l'œuvre par la fin que l'on se propose et les moyens qu'on emploie. La fin, c'est la sanctification des âmes par les prêtres instruits et pieux, d'une vie régulière et sans reproche : et les moyens employés sont l'établissement des séminaires où se donne et se transmet le précieux dépôt de la science aux générations sacerdotales qui doivent s'y succéder.

Grâces soient rendues à Dieu ! Bien que quelques esprits affirment qu'un peuple doit se diriger et se gouverner par lui-même, sans aucune assistance de Dieu, ni de la Religion instituée de Dieu, le peuple canadien comprend que la Religion et la société procèdent du même auteur, que la loi de la justice est une et éternelle, que cette loi unique a été portée aussi bien pour les hommes réunis en société que pour les hommes pris individuellement, que c'est de la soumission à cette loi divine qu'un peuple doit attendre l'ordre, la prospérité, le véritable progrès.

Rendons grâce à Dieu, remercions-le de ce qu'il

(1) Math XXVI.

répand par nous, en tous lieux, l'odeur et la gloire de son nom. "Deo autem gratias, qui odorem notitiæ suæ manifestat per nos, in omni loco." (1).

Mais apprenons de David à rapporter à Dieu la gloire des bonnes œuvres que nous faisons et disons avec lui : ce n'est pas nous, Seigneur, ce n'est pas nous qu'il faut glorifier, mais votre nom, votre miséricorde, votre vérité. "Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriâ, super misericordiâ tuâ et veritate tuâ." (2).

II

L'Eglise, née du sang de Jésus-Christ, est une société libre et indépendante ; l'Eglise veut être libre, et elle a ce droit : elle veut exercer librement son auguste ministère de paix, de charité et d'enseignement.

Dans l'ordre des choses spirituelles, elle ne relève que de Dieu ; dans l'ordre des choses temporelles, elle reconnaît à la société civile qui a son principe dans la volonté de Dieu la liberté et l'indépendance qui lui sont nécessaires pour promouvoir et atteindre sa fin, le bonheur temporel des peuples.

L'Eglise revendique ses droits pour remplir sa mission spirituelle, mais ne prétend ni envahir ni entraver les droits de la société civile.

Toujours persécutée depuis dix-huit siècles, elle

(1) II Cor. 2.

(2) Psalm. C. XIII. 9.

n'exerce sa puissance que par la charité, faisant du bien à ceux qui lui font du mal.

L'Eglise a le pouvoir d'enseigner, et l'évêque, dans son diocèse, doit instruire, diriger et conduire sur les sommets d'Israël, aux bords des eaux vives, dans les pâturages les plus féconds, la portion du troupeau confiée à sa garde. Son premier devoir est d'employer sa force épiscopale à protéger, à défendre la foi catholique et à veiller avec le plus grand soin à ce que son troupeau demeure ferme et inébranlable dans cette foi. Et comme rien n'est plus propre à disposer continuellement les âmes à la pratique de la piété et au culte de Dieu, que la vie et les actes exemplaires de ceux qui se sont consacrés au ministère divin, rien ne lui paraît plus digne de ses soins que d'établir ces Institutions pieuses appelées Séminaires.

Mais quels seront les fruits bénis du séminaire diocésain ?

“ Chaque arbre se connaît par son fruit. L'arbre qui produit de mauvais fruits n'est pas bon, et l'arbre qui produit de bons fruits, n'est pas mauvais. On ne cueille point des figes sur des épines, et on ne coupe point des grappes de raisin sur des ronces.” (1)

C'est aussi par les fruits que produit le séminaire que nous pouvons juger de sa bonté et de sa nécessité.

Allez à cette maison qui doit être la règle et le

(1) St. Luc, VI.

modèle de toutes les autres, vous y trouverez l'uniformité de doctrine, de discipline, de cérémonie, de culte, d'observances et de lois, et admirant l'esprit qui y règne, le bien qu'elle procure, les bénédictions qu'elle répand dans tout le diocèse, vous redirez la parole de l'Évangile : " toute la maison fut remplie de l'odeur du parfum que Marie versa sur les pieds du Sauveur." *Et domus impleta est ex odore unguenti.* (1)

Car ce Séminaire sera toujours comme un cénacle où viendront se sanctifier et se remplir de l'esprit sacerdotal ceux qui ont été appelés à préparer les voies de Dieu dans les âmes. C'est par lui, que l'esprit du sacerdoce se conservera et se perpétuera dans tout le diocèse. Il en est de la milice sainte comme de celle du siècle. " Dans celle-ci, il ne faut qu'un petit nombre de soldats aguerris, pour communiquer et y perpétuer ce premier esprit de valeur et cette réputation militaire qui les distingue des autres troupes : " il en est de même de la milice sacrée ; l'esprit sacerdotal puisé dans le Séminaire se conserve et se perpétue, et les pasteurs remplis de cet esprit, répandent les dons de grâce et de piété dont ils sont pénétrés : " *Et domus impleta est ex odore unguenti.*"

Mais ce Séminaire n'est pas exclusivement un asile où les jeunes clercs sont formés dans la crainte du Seigneur, dans la science sacrée ; il accueille avec bonté les jeunes gens qui se destinent aux professions libérales. Eux aussi sont l'objet de la sollicitude pastorale, car il importe au bien de la religion et au

(1) St. Jean, XII. 3.

bonheur de la société civile que leurs études soient en tout conformes à la règle de la doctrine catholique.

Dans ce Séminaire, ils s'instruiront dans les lettres, les arts et les sciences; dirigés par des maîtres irréprochables qui leur enseigneront la vertu, ils seront en mesure de reconnaître les pièges tendus par les méchants, d'éviter leurs erreurs et de servir utilement et avec éclat la société.

C'est ainsi que l'heureuse influence du Séminaire diocésain s'étendra sur la jeunesse studieuse, et par cette jeunesse sur le diocèse et sur le pays, par le barreau ou la médecine, par la parole ou la presse, par la magistrature ou l'administration.

Oui cette Institution est bonne, utile, sainte ; elle est l'œuvre du Seigneur, elle est admirable à nos yeux ! " A Domino factum est istud et est mirabile in oculis nostris."

De même qu'un bon arbre abondamment arrosé se couvre d'une magnifique couronne de feuilles et de fruits excellents ; de même une institution, arrosée par les eaux vivifiantes de la foi, y puise une fécondité, une vigueur qui lui permettent de défier les plus terribles orages, et de donner en abondance des fruits de bénédiction.

Heureux le peuple qui n'oublie pas que la vertu est sa plus haute et sa meilleure destinée ! qui, au milieu de ce mouvement des sciences et de l'industrie ; préfère le culte de son âme à toutes les richesses et à tous les plaisirs ! Heureux le peuple où la science est unie à la foi, et où l'Église, Colonne immuable

de la vérité, conserve sa maternelle autorité ! Ce peuple se reposera dans la beauté de la paix, " et sedebit populus meus in pulchritudine pacis ;" la paix dont il jouira sera comme ce fleuve majestueux qui arrose et embellit notre beau pays, " sicut flumen pax tua : " ses enfants se multiplieront comme les sables de la mer, " quasi arena semen tuum. " (1)

Tels sont les heureux fruits que produira ce Séminaire, en donnant aux paroisses du diocèse des docteurs de la vérité et de zélés directeurs dans les voies de Dieu. Partout où la voix de ces ouvriers évangéliques se fera entendre pour la défense et la propagation de la vérité, leur foi et leur charité seront connues et exaltées : " Et quod fecit hoc narrabitur in memoriam ejus. "

Jeunes élèves du Séminaire, montrez-vous de dignes disciples de vos maîtres. Recueillez avec soin et reconnaissance les leçons de la piété et de la science. Soyez comme Saint Antoine de Padoue, patron et protecteur de ce Séminaire, des anges de piété, de pureté et de charité. Que votre vie soit si sainte que vos maîtres puissent rendre de vous le témoignage que lui rendaient les Chanoines Réguliers de sainte Croix : " vir utique famosus, doctus et pius, magnâ litteraturâ ornatus, gloriâ meritorum stipatus. "

Elèves du sanctuaire, que saint Ambroise appelle le germe du sacerdoce, les rejetons sacrés de l'Eglise, les guidés futurs et les conducteurs du troupeau de Jésus-Christ : "germe sacerdotale, propago sanctifica-

(1) Isaïe 48.

ta, duces et rectores gregis Christi," donnez à votre Evêque, à votre Père, par votre piété, par votre régularité ecclésiastique, par votre application au travail, un dédommagement des labours et des sacrifices qu'il s'est imposés pour vous et pour tous ceux qui sont appelés à vous succéder dans cette maison.

O vous, Prêtres du Seigneur, appelés par votre Evêque à le seconder dans cette belle œuvre de l'éducation de la jeunesse, mettez plus que jamais dans cette maison sainte ce que saint Paul demandait autrefois aux siècles apostoliques : *quæcumque vera quæcumque sancta, quæcumque pudica*, tout ce qui est bon, tout ce qui est saint, tout ce qui est juste, tout ce qui est chaste, tout ce qui est aimable, *quæcumque amabilia, si qua laus disciplinæ, si qua virtus*; la discipline, le travail honorable, le dévouement, par-dessus tout, l'autorité et le respect sans lesquels rien n'est bon, rien n'est grand, rien n'est saint sur la terre." (1)

Ce sera, Monseigneur, une de vos plus pures joies de votre vie épiscopale d'avoir exécuté ce grand ouvrage de la construction de votre Séminaire diocésain.

L'œuvre était difficile et il a exigé un rude labeur. Mais pour l'accomplir, vous avez trouvé des ressources, d'abord dans le zèle de votre clergé et la générosité de vos diocésains, puis dans votre énergie et votre amour pour la sainte Eglise.

Que votre âme se réjouisse dans la miséricorde

(1) Mgr. Dupanloup.

du Seigneur : *Lætetur anima vestra in misericordia ejus !*

Que la charge pastorale vous soit légère et facile par l'amour de votre peuple, par la docilité et la piété de la jeunesse, par le respect et l'affection de votre clergé.

O Vierge Immaculée! sainte Mère de Dieu, dispensatrice des dons célestes, soyez pour ce Séminaire comme une rosée bienfaisante, et il germera comme le lis, ses branches s'étendront au loin, sa gloire semblable à l'olivier répandra une odeur embaumée comme le parfum de l'encens : " *Ero quasi ros ; Israël germinabit quasi lilium. "*

Bénissez, ô mon Dieu, bénissez cette œuvre dont le but est la gloire de votre saint nom et le salut des âmes ; bénissez les maîtres et les disciples, les généreux bienfaiteurs de ce Séminaire ; bénissez tous ceux qui sont ici unis par la prière pour implorer votre protection ; bénissez tous les fidèles de ce diocèse pour le temps et pour l'éternité.

Le chœur de l'orgue a noblement rempli son programme.

Des artistes étaient venus prêter leur bienveillant concours : ils méritent nos remerciements.

M. l'abbé Lagacé, et MM. Plamondon, Lavigne,

Levasseur, Adolphe Hamel, Duquette, Wyse, Lemoine, tous de Québec, et MM. Pouliot et Letendre de Rimouski, ainsi que les élèves sous la direction de leur professeur M. Desjardins, ont rivalisé de zèle pour exécuter, avec cet art qui ne laisse rien à désirer, le chant et la musique la mieux choisie.

BÉNÉDICTION DU NOUVEAU SÉMINAIRE.

Après la messe la procession s'organisa pour se rendre solennellement au nouvel édifice.

Voici l'ordre de cette procession :

- 1o Sœurs de la Congrégation et leurs élèves.
- 2o Sœurs de la charité et leurs orphelines.
- 3o Sœurs des Petites Ecoles.
- 4o Petite filles des écoles.
- 5o Enfants de Marie.
- 6o Dames de la Ste. Famille.
- 7o Autres personnes du sexe
- 8o Conseillers de la Croix.
- 9o Petits garçons des écoles.
- 10o Société de St. Joseph.
- 11o Citoyens en général.
- 12o Société de St. Vincent de Paul.
- 13o Examineurs, Inspecteurs et Commissaire d'écoles.
- 14o Médecins, Notaires, et Avocats.
- 15o Marguilliers de la Cathédrale.
- 16o Conseils de paroisse.
- 17o Conseil de ville.
- 18o Invités.

- 19 Elèves du Petit-Séminaire, précédés de leur corps de musique.
- 20o Elèves du Grand-Séminaire.
- 21o Prêtres du Séminaire.
- 22o Clergé en général.
- 23o Prélats, escortés par les anciens Zouaves Pontificaux.
- 24o Le comité d'organisation, qui dirige la Procession.
On chante *Veni Creator, Ave Maris Stella, Iste Confessor, Custodes hominum.*

De chaque côté de l'avenue du nouveau Séminaire se trouvaient réunis quelques milliers de citoyens, le clergé parcourut les différentes salles de la maison, chantant les psaumes et récitant les prières prescrites, pendant que l'Archevêque bénissait ses murailles qui pourront recevoir bientôt, espérons-le, leur parfait achèvement.

La grande salle des séances, où les adresses devaient être présentées à Mgr. l'archevêque, était décorée avec goût, et de nombreuses inscriptions étaient disposées sur ses murs.

M. Henri Lavoie élève de philosophie, au nom de ses confrères, s'avança pour lire l'adresse suivante :

Monseigneur l'Archevêque,

Messeigneurs,

Permettez aux élèves du Petit-Séminaire de St. Germain de Rimouski de mêler leurs voix aux acclamations enthousiastes qui annoncent l'heureuse arri-

vue de Vos Grandeurs dans la ville naissante de Rimouski. La cause de votre présence parmi nous nous touche de trop près pour que nous ne nous empressions pas de venir exprimer à Vos Grandeurs nos sentiments de vive reconnaissance et vous dire du fond du cœur : Augustes Prélats, soyez les bienvenus au milieu de nous.

Votre visite à l'humble maison que nous allons bientôt laisser sera un des souvenirs les plus précieux que nous emporterons en la quittant. Et plus tard, que nous serons heureux de nous rappeler que ces vieux murs, asile de notre enfance et témoins de nos labeurs, reçurent un jour dans leur enceinte les plus illustres voyageurs qui aient jamais visité notre ville les prélats éminents qui gouvernent l'Eglise de notre cher Canada !

Comment vous dire le bonheur que nous ressentons à la pensée qu'il nous est permis, à nous élèves de ce Séminaire, de saluer aujourd'hui les dignes successeurs de ce pontife incomparable et de ces généreux apôtres à qui nous devons, en quelque sorte, le glorieux avantage d'être fils de l'Eglise catholique ; et d'entendre retentir encore, le long de notre grand fleuve, les accents si purs de cette langue que les Francs acclimatèrent avec nos institutions sur ce sol béni !

C'est par vos soins et sous vos regards que la semence de foi, jetée par nos pères sur ces rivages, a crû et s'est reproduite, jetant chaque jour de plus profondes racine dans le sol fertilisé des intelligences.

C'est par vos soins et sous vos regards que s'élèvent et progressent ces établissements nombreux où le jeune canadien va puiser, abrité sous l'aile de la Religion, cette science qu'il emploiera plus tard pour le salut de ses frères et le bien de son pays. Sans vous, sans votre paternelle sollicitude, où en serait l'éducation et l'instruction religieuse en Canada ? Les plaintes les gémissements qui nous arrivent de par delà l'océan sont toute une réponse à cette question.

Présentes partout où le demande l'intérêt et l'honneur de la religion, vos Grandeurs pourraient-elles se dispenser de prendre part à une joie qui intéresse à un si haut point l'avenir spirituel du Diocèse de St. Germain ? Non sans doute ; et c'est, nous le savons à ce zèle, à ce dévouement sublime qui caractérisent les prélats Canadiens que nous devons l'honneur de votre présence en cette ville.

Laissez-nous ajouter, Messieurs que le ciel devait à notre bien aimé Supérieur et Évêque, dont la charité ingénieuse a su, par des moyens en apparence les plus faibles, faire surgir sur ce coteau le vaste édifice dont nous allons célébrer l'Inauguration, de permettre que Vos Grandeurs vinssent rehausser l'éclat de cette imposante cérémonie. Il doit être bien doux pour son cœur de père, ce jour fortuné qui voit le couronnement de tous les sacrifices que Sa Grandeur s'est imposés dans l'intérêt de ses fils et pour assurer l'avenir de son Eglise.

Disons aussi que le ciel devait au digne M. Ferd. Laliberté, ancien directeur de cette maison, et au Rév.

M. Vézina, son zélé successeur, une partie de la gloire de ce beau jour, comme rétribution pour l'empressement qu'ils ont montrés à entrer dans les vues de sa Grandeur et à mettre à exécution cette vaste entreprise, pour l'honneur du diocèse et la gloire de la Religion.

Votre présence à cette fête. Messcigneurs, est enfin une récompense pour tous ceux qui sont chargés de la direction de cette institution, et un grand encouragement pour les élèves, surtout lorsque nous voyons autour de Vos Grandeurs tant d'hommes publics éminents. Ils prouvent ainsi une fois de plus leur désir de promouvoir les entreprises nobles et généreuses, les intérêts futurs du Canada, et la haute estime qu'ils partagent avec Vos Grandeurs du mérite de nos directeurs dévoués.

Daignent Vos Grandeurs mettre le comble à notre bonheur et à notre joie en nous bénissant. Elles viennent de bénir ces murs, qu'elles daignent bénir maintenant ceux qui doivent les habiter, et, en notre personnes, les nombreuses générations d'élèves qui viendront y puiser la science sous l'égide de la Religion.

Mgr. de St. Hyacinthe répondit à peu près en ces termes :

RÉPONSE DE MGR. MOREAU, A L'ADRESSE DES ELÈVES
DU SÉMINAIRE.

Notre digne et vénéré Métropolitain me confie,

Messieurs, l'agréable tâche de répondre à la bonne et bienveillante adresse que vous venez de présenter à l'Episcopat de cette province réuni en cette joyeuse circonstance. En ma qualité de plus jeune en consécration, Sa Grâce m'adresse un *surgat junior* auquel je me donnerai de garde de résister car il m'est trop doux de lui obéir et de profiter de cette occasion pour lui témoigner mon sincère et bien respectueux dévouement. Tout ce que je regrette, messieurs, c'est que je ne remplirai certainement pas ma mission comme l'auraient fait mes devanciers et mes pères dans l'Episcopat avec ces voix savantes et si éloquents qu'on leur connaît. Le seul mérite que je pourrai réclamer de ma présente action et le seul aussi que vous pourrez y rencontrer ce sera celui de l'obéissance et du bon vouloir.

Notre très-affectueux merci, Messieurs, pour la cordiale et respectueuse bienvenue que vous nous adressez.

Honneur à votre esprit de foi qui vous fait envisager notre visite comme la plus belle et la plus commémorative que vous ayez déjà reçue et que vous puissiez recevoir dans la suite : évidemment vous ne voyez pas l'homme en nous; mais bien le caractère sublime et sacré dont nous sommes revêtus. En nous voyant vous reportez votre pensée sur les apôtres même du divin Maître dont nous sommes les véritables successeurs.

Malgré toute notre indignité et notre démerite, nous sommes en effet apôtres de J. C. comme l'ont été ceux qui ont fondé l'Eglise, et notre plus ardent désir

est de remplir toute la signification et les devoirs de cette charge à l'avantage spirituel et temporel des églises et des peuples dont la garde nous est confiée par le divin Pasteur des âmes. Oh ! puissions-nous ressembler à l'immortel de Laval, fondateur de l'Eglise en Canada dont vous nous avez rappelé le souvenir avec des accents qui prouvent avec quel religieux soin on cultive dans cette maison la mémoire de celui à qui notre pays doit tant, surtout notre langue et notre religion, les deux éléments qui font toute notre force et toute notre gloire. Vive ce Pontife des temps primitifs de notre patrie qui aurait figuré avec avantage parmi les pontifes des premiers âges de l'Eglise, et que son nom reste gravé dans tous les cœurs comme sur les monuments religieux de notre cher Canada !

Vous avez raison de le dire, Messieurs, nous ne pouvions nous dispenser de venir prendre part à cette joyeuse fête, notre cœur nous y conviait d'une manière irrésistible. Et comment pouvait-il en être autrement, puisqu'il s'agissait de venir nous grouper autour d'un de nos vénérables frères, votre bien-aimé premier pasteur et père, pour unir nos bénédictions aux siennes, appeler la rosée du Ciel sur l'œuvre la plus importante de son épiscopat, et lui présenter nos félicitations les plus sincères et les mieux senties pour le succès que je pourrais dire ravissant, dont ses labeurs ont été couronnés. Oui, Monseigneur, veuillez croire que c'est de tout notre cœur que nous applaudissons au résultat déjà magnifique que vous avez atteint, et que nous prions le Dieu de toute bonté de donner à cette œuvre

comme à toutes les autres que votre zèle vous a suggérées la prospérité et le couronnement que vous leur désirez.

Pour vous, Messieurs, bénissez sans cesse le Seigneur de vous avoir donné un père et un Pontife si rempli de zèle pour la sanctification de vos âmes et la culture de vos intelligences, et nous ne doutons nullement que vous ne soyez toujours disposés à si bien profiter de ses paternels bienfaits, que vous soyez la portion privilégiée de son troupeau, en même temps que sa couronne et sa gloire.

M. le G. V. Langevin présenta ensuite au nom du clergé de Rimouski l'adresse suivante :

A Sa Grâce Monseigneur ELZÉAR ALEXANDRE TASCHEREAU, Archevêque de Québec,

Monseigneur, .

Pour la première fois depuis votre élévation sur le siège archiépiscopale de Québec, le petit clergé de Rimouski a le bonheur de vous voir l'honorer de sa présence dans une solennité où il est particulièrement intéressé. Cette visite de votre Grâce nous remplit d'une joie d'autant plus grande que vous êtes venu appeler les bénédictions du Ciel sur l'institution destinée à recruter nos rangs et à procurer de bien des manières la gloire de Dieu dans ce diocèse.

En arrivant à Rimouski, notre Evêque a hérité de l'œuvre commencée sous les auspices de votre illustre

prédécesseur. Sa première pensée a été de la consolider, et d'élever une édifice proportionné aux besoins de la jeune génération, dont une partie est appelée à faire des études classiques : son clergé a été heureux de seconder son zèle.

C'est cette maison, Monseigneur, que vous êtes venu inaugurer, entouré d'une brillante couronne de prélats, du Recteur de notre Université catholique à laquelle ce Séminaire est affilié, des supérieurs de plusieurs établissements distingués, d'un nombreux clergé de différents diocèses et d'autres personnages de toutes conditions empressés de manifester leur intérêt aux promoteurs d'une entreprise nationale, d'apporter leur encouragement aux directeurs de cette œuvre importante, et d'être témoins des progrès solides qui résultent d'une instruction vraiment chrétienne.

Merci, Monseigneur l'Archevêque, merci, Messieurs et messieurs, de la part de tout le clergé dont ce Séminaire est l'espérance. Planté par l'église de Québec, cet arbre s'appuie sur un tuteur plein de sollicitude, sur le prélat que le Pasteur suprême a donné pour père à cette église suffragante de la vôtre. Vous l'avez vu se développer peu-à-peu, cet arbre ; mais il atteindra son entier accroissement, nous l'espérons, sous la bénédiction venue du St.Siège par l'intermédiaire de notre métropolitain, sous la vôtre, monseigneur l'archevêque, avec qui nous voulons maintenir l'union la plus étroite, et à qui, permettez-nous de le proclamer avec empressement, nous voulons toujours porter l'affection la plus filiale.

St. Germain de Rimouski, 31 mai 1876.

Mgr. l'archevêque répondit lui-même d'une manière aussi émue que gracieuse.

A Messieur les membres du Clergé de St. Germain de Rimouski.

Messieurs,

Ce jour sera pour moi remarquable à plusieurs points de vue.

A part quelques heures passées, il y a deux ans, dans une petite mission de la côte du Nord, pour y donner la confirmation sur la demande de Monseigneur de Rimouski, c'est la première fois que je mets pied sur le territoire de votre diocèse.

Je retrouve ici, dans les aînés de votre famille sacerdotale, d'anciens confrères qui ont été avec moi au service de l'archidiocèse de Québec, avant l'érection de votre diocèse. Parmi ceux que la vocation divine et l'onction du Saint Esprit leur ont associés depuis cette époque, plusieurs sont d'anciens élèves de Québec ; d'autres, à la vérité, me sont inconnus, mais non pas étrangers, car dans la Sainte Eglise Catholique, la charité ne fait qu'un seul cœur et qu'une seule âme de tant de membres épars. A tous également je dois et je donne volontiers crédit pour la part de joie que j'éprouve en ce moment.

Je suis venu sur l'invitation bienveillante de votre digne Evêque, jadis mon confrère de grand Séminaire et pendant plusieurs années membre comme moi du corps enseignant du Séminaire de Québec où

nous avons une classe à deux, et enfin mon frère aussi dans cette charge redoutables de l'épiscopat.

Je m'estime trois fois heureux d'avoir été choisi pour invoquer les bénédictions du Ciel sur votre nouveau Séminaire, qui est, comme vous le dites avec tant de justesse une entreprise nationale et une œuvre souverainement importante, puisqu'elle est destinée à recruter vos rangs et à procurer de bien des manières la gloire de Dieu dans ce diocèse. La nombreuse assistance de personnages distingués accourus à cette fête démontre l'estime que l'on en doit faire et prouve combien sont appréciés les généreux sacrifices faits pour cette Institution par votre digne Evêque, par vous et par le peuple de ce diocèse. Le noble exemple parti d'en haut a été suivi par le clergé et, à son tour, son exemple a porté des fruits abondants ; car dans cette voie de zèle éminemment ecclésiastique et de vrai patriotisme, où vous êtes entrés pour seconder les vues de votre chef, le peuple fidèle s'est montré comme toujours l'imitateur des bons exemples.

Dernièrement, je lisais dans Isaïe (LVIII. II...) un passage qui me vient providentiellement en aide pour exprimer les vœux que je forme au plus intime de mon cœur pour votre œuvre de prédilection. *Eris quasi hortus irriguus et sicut fons aquarum, cujus non deficient aqua....* Qu'il soit donc toujours arrosé des bénédictions du Ciel, ce jardin où croissent les fleurs que divin jardinier destine à orner son autel; qu'elle ne cesse jamais de fournir des lévites pieux et dévoués, cette fontaine précieuse que vos mains ont aidé à creuser !

Ædificabuntur in te deserta seculorum... Ces lieux naguère encore couverts de forêts séculaires, ont vu s'élever comme par enchantement une cathédrale, un couvent, un hospice; le Carmel même n'y est pas étranger, et voilà qu'un édifice grandiose couronne toutes ces merveilles pour y abriter et former ceux que Jésus-Christ appelle à continuer son œuvre sur la terre!

Fundamenta generationis et generationis suscitabis... Dieu seul est immuable; les générations d'enfants d'Adam se succèdent rapidement sur la terre; ici viendront tour à tour se former les générations de ceux à qui le Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech, confiera pour un temps l'exercice d'un sacerdoce passager dans son acte, mais éternel dans son caractère. *Vocaberis œdificator sapientum...* Ce toit hospitalier, ces murs solides seront comme une haie vive plantée autour, d'une vigne précieuse que l'on veut protéger avec sollicitude et cultiver avec amour. Honneur à ceux qui ont conçu ces grands desseins; honneur à ceux qui ont contribué à les réaliser; honneur à ceux qui cultivent cette vigne! Bonheur et grâce à ceux qui habiteront dans cette maison!

M. le Maire de la Ville, J. T. Couillard, lut l'adresse des citoyens :

A Sa Grâce Monseigneur ELZÉAR ALEXANDRE
TASCHEREAU, Archevêque de Québec,

Monseigneur,

En saluant avec bonheur votre présence au chef-lieu du diocèse de St. Germain, où nous nous sen-

tous heureux de vous présenter une première fois nos respectueux hommages, nous cédon's à l'inspiration de nos cœurs en venant remercier particulièrement Votre Grâce de ce qu'elle ait bien voulu prendre part à l'inauguration de ce nouveau Séminaire et nous donner occasion d'en célébrer nous-mêmes l'ouverture sous ses bienveillants auspices.

Nous sommes heureux, en effet, Monseigneur, de ce que vous ayiez daigné, partant de très-loin, venir apporter l'encouragement de votre haute adhésion à nos efforts pour ériger et compléter cet édifice dont l'existence nous intéresse à si bon droit: et nous le sommes doublement de voir plusieurs membres distingués de l'épiscopat canadien se joindre en ce moment à vous, Monseigneur, pour patronner, en cette occasion comme en tant d'autres circonstances, une entreprise qui a le bien public pour objet.

Il est ici, Monseigneur, d'autres personnes qui, sans avoir apposé leurs noms à cette humble adresse, participent avec nous et autant que nous à l'allégresse qui a pour cause cette favorable coïncidence: ce sont les promoteurs de ce Séminaire et les dignes coopérateurs à l'œuvre de son édification, ces hommes dévoués dont le zèle, les sacrifices, et les travaux obtiennent aujourd'hui du suffrage de leurs chefs dans la hiérarchie le retour le plus consolant et le plus propre à les en dédommager.

Pour nous, Monseigneur, unis tous ensemble dans une pensée commune qui, nous l'espérons, répondra pleinement à la vôtre, nous aimerons à favo-

riser de nos vœux comme de notre concours le plus actif, cette jeune institution qui s'appelle le "Séminaire de Saint Germain de Rimouski," car elle compte heureusement parmi les établissements d'éducation destinés à la propagation des principes chrétiens et des seules doctrines tutélaires des sociétés, et qu'il devient nécessaire, aujourd'hui plus que jamais, de défendre et de soutenir.

Mgr. des Trois-Rivières, chargé de la réponse, s'exprime à peu près en ces termes :

RÉPONSE DE L'EVÊQUE DES TROIS-RIVIÈRES A L'ADRESSE DES CITOYENS DE RIMOUSKI.

Monsieur le Maire et Messieurs les Citoyens de Rimouski, en prenant la parole je dois déclarer, comme vient de le faire Monseigneur l'Evêque de St. Hyacinthe, que je fais acte d'obéissance à Notre Vénérable Métropolitain qui m'a confié cette tâche difficile autant qu'honorable. Pour plusieurs raisons j'eusse préféré la voir remise à des mains plus habiles ; cependant puisqu'elle m'incombe, je m'y sou mets, et je veux au moins faire preuve de bonne volonté.

Je vous remercie donc, Messieurs, au nom de mes Vénérables Collègues dans l'Épiscopat et en mon propre nom, des sentiments si bienveillants que vous venez de nous exprimer, et de l'affirmation si chrétienne et si consolante de vos convictions au sujet de la question fondamentale de l'éducation.

Vous faites l'éloge du zèle que nous portons à

cette grande et belle cause de l'éducation. C'est vrai, Messieurs, comme Canadiens, et amis dévoués de notre pays, nous portons, à l'exemple de nos Prédécesseurs, le plus sincère et le plus vif intérêt à une question aussi intimement liée à l'avenir de notre patrie, à la prospérité et au bonheur de notre peuple.

Mais Messieurs, comme Evêque, je dois vous dire que tout ce qui se rattache à l'éducation de la jeunesse est pour nous un devoir impérieux. C'est même le premier objet de la mission de l'Episcopat Catholique dans le monde. " Euntes ergo docete omnes gentes." " Allez donc et instruisez tous les peuples." Telle est la mission que leur a donné le Sauveur dans la personne des Apôtres ; l'enseignement dans sa plénitude: non seulement l'enseignement individuel nécessaire au salut de chaque homme ; mais encore l'enseignement social nécessaire à la prospérité et au bonheur des peuples.

Vous faites, Messieurs, une profession de foi nette et précise de cette vérité fondamentale de toute société ; je vous en félicite de tout mon cœur, et soyez assurés que c'est le sujet d'une grande consolation pour vos Evêques, surtout dans un temps où les ennemis de l'Eglise font tant d'efforts pour lui arracher le contrôle qu'elle a mission d'exercer de droits divins, sur l'éducation de la jeunesse.

L'éducation est l'édifice qui doit abriter l'homme en son passage ici bas, c'est pourquoi elle doit avoir pour base et point d'appui le fondement inébranlable de la vérité et de l'autorité divine.

En effet le Sage Architecte bâtit sa maison sur le roc, a dit le Sauveur. La pluie peut ensuite tomber, les torrents se déborder, la tempête se déchaîner, et fondre tous ensemble sur cette maison, et elle n'en sera pas ébranlée, parce qu'elle repose sur le roc. C'est ainsi que lui, l'Architecte divin, il a donné pour fondement à son Eglise, le roc inébranlable de la vérité et de l'autorité divine, contre lesquelles les portes de l'enfer ne prévaudront jamais. Et pourtant cet édifice merveilleux, qui s'appelle l'Eglise Catholique, est aussi vaste que le monde, doit durer plus que le temps ! malgré la fragilité des matériaux humains qui entrent dans sa construction !

L'architecte insensé au contraire bâtit sur le sable, sans songer à la pluie, aux débordements des torrents, ni au déchaînement des tempêtes. Aussi, quand ce triple fléau viendra l'assaillir, la ruine de son édifice sera certaine et irréparable, parce que le fondement même sur lequel il repose sera emporté.

L'éducation doit donc avoir pour base le roc inébranlable de la vérité et de l'autorité, et non le sable mouvant des opinions humaines. Cette vérité élémentaire et cependant divinement révélée, vous la comprenez, Messieurs, vous la mettez en pratique. Les sacrifices généreux que vous avez faits pour en assurer le bénéfice à vos enfants dans la construction de ce magnifique Séminaire, en sont une preuve éclatante. Le peuple Canadien la comprend, et les superbes monuments dont il a jalonné les deux rives de son grand fleuve jusque dans la profondeur des forêts dans la

la construction de ses nombreux couvents et de ses collèges, pour y offrir en abondance à ses enfants le pain de l'intelligence et du cœur dans une éducation saine et profondément chrétienne sont là pour le redire à sa gloire et à la grande consolation de ses Evêques.

Quand on voit un peuple donner tant de soin à l'éducation de sa jeunesse, on peut dire de lui sans crainte de se tromper ; " ce peuple vivra. " Oui, petit peuple Canadien, regarde l'avenir avec confiance, et ne crains point le nombre, ni l'habileté, ni la puissance de tes ennemis. Tant que tes enfants seront élevés dans la crainte du Seigneur, et formés au joug de l'obéissance et du respect dû à l'autorité, Dieu sera ton protecteur ; et si Dieu est pour toi, qui sera contre toi ?

Ce qui abaisse les peuples, ce qui jette le trouble dans les nations, et les conduit aux abîmes des révolutions, c'est la mauvaise éducation des enfants, et surtout la fausse éducation. Tel est l'enseignement de nos livres saints, aussi bien que celui du bon sens et de l'expérience.

Or, Messieurs, vous le dites avec raison dans votre adresse, la grande erreur de notre temps, c'est de vouloir chasser Dieu de l'école, et arracher l'enfant à la protection tutélaire de l'Eglise et à l'autorité paternelle, pour le confier à des maîtres grassement payés par l'Etat, pour lui donner une éducation sans Dieu, et sans foi. Cette erreur est fondamentale, et ne va à rien moins qu'à ébranler les bases même de l'ordre social qui repose essentiellement sur la vérité reli-

gieuse et le respect dû à l'autorité. L'histoire nous apprend que telle a été la cause première de toutes les grandes perturbations sociales, qui ont conduit les peuples aux abîmes des révolutions, et ont amené la chute des empires.

La ruine de Jérusalem et la captivité de Babylone dans les temps anciens, et l'époque révolutionnaire que nous traversons, nous en offrent deux exemples frappants.

Le Prophète Jérémie chargé par le Seigneur d'annoncer à son peuple les châtiments terribles dont la justice divine allait le frapper, eût la douleur de voir ce peuple s'endurcir de plus en plus, et de le voir enfin tomber sous les coups épouvantables de la vengeance divine. Une puissante armée envahit la Judée, y porte partout le fer et le feu, le ravage et la mort. Jérusalem, la ville Sainte, est emportée d'assaut, son temple horriblement profané, ses superbes palais livrés aux flammes et les cadavres de son peuple égorgés jonchent les rues et les places publiques. Les survivants sont traînés comme un vil troupeau d'esclaves dans le dur exil de Babylone. Jérémie avec quelques-uns de ses frères est laissé à Jérusalem pour chanter dans ses navrantes lamentations les malheurs de sa patrie et la ruine de la ville sainte. Assis sur quelques-uns des blocs qui jonchent les rues, il contemple avec stupéfaction les ruines fumantes de la désolation de cette cité superbe. Il remonte dans son chant inspiré, à la cause première d'un aussi épouvantable désastre, et il la trouve dans la mauvaise éducation de

la jeunesse : " Bonum est viro cum jugum ab adolescentiâ portaverit " Heureux l'homme, heureux le peuple dont la jeunesse a porté de bonne heure le joug salutaire de l'obéissance. Oui, Messieurs, évidemment c'est pour avoir élevé une jeunesse sans frein, ni crainte du Seigneur, que le peuple de Dieu, et la cité Sainte ont été frappés d'aussi épouvantables malheurs.

La Fille aînée de l'Eglise, la grande et puissante nation française offre au monde étonné quelque chose d'analogue. Après 14 siècles de christianisme, elle a sombré dans l'abîme des révolutions, qui l'ont conduite à des massacres et à des abominations inouis dans les annales de l'humanité. Après 80 ans d'une lutte désespérée elle semble arrivée à l'heure suprême où elle va périr, si Dieu n'intervient d'une manière extraordinaire pour la sauver.

De l'aveu de tous la mauvaise éducation et surtout l'éducation fautive de sa jeunesse, est la cause première et principale de toutes ces perturbations et catastrophes.

Ce peuple généreux, réduit par les systèmes plus ou moins absurdes d'une philosophie absurde autant qu'impie, a déplacé la base de son système d'éducation, et au roc inébranlable de la vérité chrétienne, il a substitué le sable mouvant des opinions humaines; et la jeunesse sortie de ces écoles athées et même matérialistes était toute préparée au renversement de l'ordre chrétien et social.

Non, Messieurs, tant que la France, notre ancienne mère-patrie, et qui nous est si chère à tant de

titres, ne reviendra pas aux traditions de ses pères, et à la pratique de ces principes chrétiens qui ont fait sa force et sa grandeur pendant des siècles, tant qu'elle ne remettra pas son système d'éducation sur sa véritable base, le roc de la vérité chrétienne, elle ne pourra retrouver la paix, la stabilité, et le bonheur de ses anciens jours.

Bénéissons le Seigneur, d'avoir préservé notre pays de ces funestes égarements, et appliquons-nous avec plus de soin que jamais à donner à notre jeunesse cette forte et saine éducation, qui nourrira son intelligence de la vérité en tout ordre de choses, et inclinera doucement mais fortement son cœur, au respect de l'autorité, et avec cela marchons avec confiance vers le but que la Providence nous a assigné comme peuple, étant assurés de l'atteindre si nous lui sommes fidèles.

DINER.

Il était déjà une heure lorsque tous ces hôtes distingués se rendirent dans la grande salle de l'ancien séminaire pour prendre part à un dîner offert par l'élite des Dames de la ville.

Ne blessons pas leur modestie, et disons seulement que tout avait été préparé et disposé avec un art digne des grandes villes.

Honneur à ces Dames !

Le corps de musique du Séminaire exécutait, pendant le dîner, les plus gais morceaux. Mgr. de Rimouski remercia tous les convives, les Dames de la

Ville et les invités qui étaient venus prendre part à la fête.

VISITE DES COMMUNAUTÉS.

Dans l'après-dîner, nos Seigneurs les Evêques, accompagnés de plusieurs prêtres, firent la visite des différentes communautés religieuses. D'abord l'Hospice des Sœurs de la Charité, et leur noviciat, leur orphelinat, les infirmes et la chapelle intérieure.

Cette communauté comme congrégation séparée, n'a que trois ans d'existence et fut fondée par Mgr. de Rimouski, le 22 septembre 1872.

Ensuite le couvent des Dames de la Congrégation, qui est placé sur un des plus beaux sites de Rimouski; construit dans un goût nouveau, il peut rivaliser avantageusement avec les premières maisons du pays.

Cette institution fut introduite à Rimouski en 1855, lorsque M. Cyprien Tanguay était curé

Les élèves, au nombre de plus de deux cents, présentèrent l'adresse suivante à nos Seigneur.

Les Elèves de la Congrégation de Notre-Dame à SA
GRACE MGR. TASCHEREAU, Archevêque de
Québec,

Monseigneur,

Tout heureuses de l'honneur que vous daignez faire à cette petite famille en la favorisant de votre visite, nous nous empressons d'exprimer à Votre Grâ-

ce toute la reconnaissance qu'une telle marque de bonté nous inspire.

Nous le savons, Monseigneur, c'est votre zèle pour la grande et belle cause de l'éducation qui a dirigé vos pas vers notre ville : vous êtes venu, ainsi que ces Dignes Prelats, couronner l'œuvre de Notre Vénéré Pasteur en appelant les bénédictions célestes sur le magnifique édifice qu'il a fait élever pour la gloire de la religion et le bonheur de ses enfants.

Nous aimons à dire à Votre Grâce que, bien loin de rester étrangères aux manifestations de ce jour, tous les vœux de nos cœurs, tous les désirs de nos âmes se sont unis pour demander au Ciel de faire pleuvoir la rosée divine sur ce vaste établissement.

Puissent ces murs protecteurs abriter toujours une nombreuse jeunesse ! Puissent les leçons de sagesse reçues dans cette enceinte être fidèlement recueillies, et, comme une semence précieuse, fructifier au centuple pour l'honneur de l'Eglise, le bien des familles et de la société !

Alors seront réalisés vos désirs, Monseigneur, ceux des Vénérables Evêques qui nous honorent aujourd'hui de leur visite et les vœux les plus chers de notre dévoué et bien-aimé Pontife, qui, nous aimons à le proclamer bien haut, se fait particulièrement le protecteur et l'ami de la jeunesse. Oui, nous sommes des enfants privilégiés. Ici, dans cette maison bénie notre enfance s'écoule paisible à l'ombre de la houlette du meilleur des Pasteurs, et notre âme se forme à la vertu sous le regard de Marie. Ah ! puissent notre

soumission et notre piété, nous rendre toujours dignes de l'immortelle fondatrice de cet Institut ! Puissent nos désirs ardents hâter la canonisation de cette grande servante de Dieu.

Maintenant nous sera-t-il permis de laisser exhaler de nos jeunes âmes la prière ardente que chaque jour nous adressons à notre mère du Ciel ? Que les dignes Pasteurs de nos âmes, ces courageux défenseurs de la Foi et des droits sacrés, voient s'accomplir ce qui est leur unique ambition : que l'Eglise de Dieu jouisse en paix de toute sa liberté, et que le St. Patriarche de notre siècle, le Glorieux Pie IX, triomphe de ses ennemis. Et nous, Monseigneur, prosternées aux pieds de votre Grâce, nous demandons pour nous et notre cher couvent, votre bénédiction sainte et bienfaisante.

La troisième communauté visitée fut celle des sœurs des Petites Ecoles. Cette Institution vient d'être fondée par Mgr. Langevin. Celles qui la composent se destinent à l'instruction des enfants pauvres de nos campagnes.

Les dignes visiteurs se rendirent ensuite chez les sœurs Carmélites. La communauté vint les recevoir à la porte d'entrée en chantant le psaume *Lætatus sum in his quae dicta sunt mihi*. Les filles de Ste. Thérèse arrivèrent à Rimouski, le 12 mars 1875 : elles sont au nombre de huit. Leur fondatrice est Delle Langevin, sœur de Mgr. de Rimouski.

SOIRÉE LITTÉRAIRE ET MUSICALE.

Si pt heures étaient à peine sonnées, que la grande salle du nouveau Séminaire était déjà encombrée d'une foule de spectateur On y comptait plus de 1200 personnes, venues de Rimouski et des paroisses environnantes.

Cette vaste salle était décorée avec beaucoup de goût. On y remarquait les inscriptions suivantes :

“ A St. Antoine de Padoue.” “ Aux saints Anges Gardiens.”

St. Antoine est le premier patron du Séminaire, et les SS. Anges, les patrons secondaires.

C'est Mgr. de Rimouski qui donna ces bienheureux patrons à son Séminaire, le 4 novembre 1870, en l'instituant canoniquement, en la fête de St. Charles Borromée.

Sur une draperie, à fond argenté, on lisait en lettres d'or : “Séminaire de St. Germain de Rimouski : ”

De grandes banderolles entouraient la salle, et elles étaient ornées de ces mots du prophète :

Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam.

Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam.

On lisait avec plaisir les noms suivants, sur le fonds de la saïlle.

Québec,	Ste. Marie S. T.
Montréal,	St. Laurent,
St. Hyacinthe,	Collège Bourget,

Nicolet,	Ste. Marie de Monnoir,
Ste. Thérèse.	Trois-Rivières.
Ste. Anne,	Sorel,
Assomption,	Chicoutimi,
Joliet,	Sherbrooke.

On avait voulu rappeler ainsi les noms de la plupart de nos maisons d'éducation qui comptaient des représentants à la fête.

Le programme de la soirée fut bien rempli.

- 1o. Ouverture—Quintette,
- 2o. Solo de Cornet—*Pietro il grande*,
M. Ernest Lavigne.
- 3o. Discours par le Rév. M. Bérubé,

Discours de M. Thos. Bérubé, Ptre. du Séminaire de Rimouski, à la Séance du 31 mai, à l'occasion de la bénédiction du nouveau Séminaire.

Messeigneurs, (1)

Le jeune homme que couronnent ses vingt ans, qui sent la vie bouillonner avec le sang dans ses veines, se plaît souvent à arrêter sa pensée entre un passé qui s'enfuit et un avenir qui lui sourit. Il aime à remonter le cours de ses jeunes années et plongeant son regard dans ces horizons qu'il n'a pas vus, il cherche à renouer le fil de ses ans à des destinées pour lui anciennes. Si ce jeune homme se trouve à une de ces époques solennelles de la vie qui marquent une phase toute nouvelle dans une existence, s'il se sait une noble origine, c'est alors surtout qu'il interroge le passé pour en avoir le nom et les vertus de ses ancêtres, de ceux qui de près ou de loin, ont formé et le sang qui anime ses mem-

(1) Nos Seigneurs l'Archevêque de Québec et les Evêques de la Province.

bres, et le cœur qui bat dans sa poitrine et l'intelligence qui brille sur son front. En face d'un avenir toujours terrible dans ses mystères, ce qu'il a été doit lui dire ce qu'il sera.

Sous la figure de ce noble adolescent vous avez reconnu le jeune Séminaire de Rimouski. Aujourd'hui entouré de chaudes sympathies, comblé des bénédictions du Ciel par un des sublimes interprètes de ses volontés, sur le point de subir une transformation immense dans ses résultats, lui aussi sent le besoin de jeter un regard en arrière pour le reporter avec plus de sécurité sur l'avenir. Nos maisons d'éducation ont une origine auguste, je viens de le dire. Filles de l'intelligence et du cœur au service de Dieu, rayons échappés des cieux, elles ont puisé la vie à ses sources les plus pures et les plus belles. Le Séminaire de Rimouski, votre présence ici en fournit une preuve, peut se ranger sans honte à côté de si nobles sœurs, car c'est un même Dieu qui l'a conservé après en avoir inspiré l'idée, c'est un même sentiment, un même amour, un même héroïsme qui a alimenté sa vie après lui avoir donné le jour. Noblesse oblige ; c'est pourquoi il veut, par un très-rapide coup d'œil pour ne pas lasser une bienveillance flatteuse, il veut voir un peu de ce qui a favorisé ses jours d'une manière ou d'une autre, afin d'y trouver un gage et une lumière pour l'avenir.

En l'année 1854, les annales de Rimouski font mention d'une Institution connue sous le nom de Collège Industriel. Cours d'étude purement commercial, enseignement donné par des professeurs laïques au nombre tantôt de deux, tantôt de trois, soixante-six à quatre-vingts élèves, surveillance par l'abbé Jacob Côté sous la direction de M. le Curé, allocation annuelle de quatre cents piastres, résultat d'abord satisfaisant, dévouement entier et intelligent, voilà en trop peu de mots la vie de cette institution jusqu'en 1859, époque à laquelle elle perdait celui qui l'a créée. Ce n'est pas sans douleur peut-être que cet homme disait adieu à Rimouski, mais si l'homme partait, ses

œuvres et les sentiments qu'elles avaient fait naître restaient, et le Couvent des Dames de la Congrégation, alors comme aujourd'hui quoiqu'en d'autres mains, temple de la prière et de la charité, et le Collège Industriel, fruit d'une même pensée, vivant encore ou non dans des transformations multiples, et cette Eglise aujourd'hui mère et maîtresse de plusieurs autres, ce beau sanctuaire dont les pierres s'étaient réunies à sa voix puissante, se redisaient l'un à l'autre, comme ils le redisent encore, la reconnaissance de Rimouski et le nom du Révd. M. Cyprien Tanguay. Je n'ajoute pas un mot d'éloge, les faits disent plus et mieux que ma parole.

En février, 1862, l'oreille du distrait, qui passait par l'ancienne église depuis quelque temps déserte et muette, y entendait un bruit inaccoutumé, y constatait un nouvel ordre de chose : cent cinq enfants et jeunes gens étaient là réunis ; l'œil plein de feu, le front rayonnant, ils y puisaient avec une dévorante avidité la vie du cœur, la vie de l'intelligence. L'ancienne sacristie venait d'être cédée en jouissance à MM. les commissaires de la municipalité scolaire du village de Rimouski. Un prêtre, et quatre professeurs laïques étaient à la tête du nouvel établissement. Mais déjà le local est trop petit, il faut plus d'espace à la jeune plante qui grandit, qu'une sève vigoureuse, fournie par une culture éclairée, fait jaillir pour ainsi dire et développe avec une rapidité prodigieuse. Aussi l'ancienne église elle-même, comme déjà il avait été convenu entre Mgr Turgeon et M. Tanguay, reçoit-elle bientôt les nouveaux hôtes grâce à la libéralité de la fabrique, libéralité qui ne s'est pas démentie jusqu'à nos jours, grâce aussi au concours paternel de feu Mgr. Baillargeon, de si noble et regrettée mémoire. Mais hélas ! il n'y a que des murs ; restent donc réparations de toutes sortes, salles de tous genres à faire, tout à créer, et l'argent manque. Une voix éloquente va parler au cœur des paroissiens dévoués, et aussitôt les ressources arrivent : on avait entendu feu Epiphane Lapointe, qui dort depuis trop longtemps dans une tombe, auprès de laquelle veille le sou-

venir de toute une population forcée dans son admiration par la vertu. C'est alors que s'ouvre ce cahier des bienfaiteurs attestant la générosité des uns et la reconnaissance des autres, belles pages qui tous les jours se couvrent de nobles noms et que la main de l'ange du Séminaire de Rimouski transcrit dans un autre livre là où la gloire est sans fin et l'amour éternel.

Déjà en 1863 le cours commercial ne suffit plus, il faut céder à des prières trop instantes et trop justes pour être méprisées, et la langue d'Homère, comme celle de Virgile et de Bossuet, dévoile ses plus secrètes beautés. Six professeurs donnent des leçons à plus de cent élèves dont vingt trois pensionnaires, puis en octobre la St. Sacrifice de la messe se célèbre pour la première fois dans la maison : les prémices en sont aux bienfaiteurs. En septembre 1864, un premier ecclésiastique est accordé au collège de Rimouski, et M. le curé actuel de Matane vient lui aussi consacrer son zèle à l'œuvre que patronait feu Pierre Léon Lahaye, qui en 1862 avait succédé à M. Lapointe comme Curé de Rimouski et comme supérieur du Collège. Le jeune arbre grandit vite ; de nouveaux prêtres, d'autres ecclésiastiques viennent en favoriser comme en diriger le développement, si bien qu'en 1866 un élève allait subir à Québec, non sans honneur, l'épreuve si redoutée de la population écolière sous le nom de bacchalaureat. Au mois de septembre de cette même année arrivait un autre prêtre dont le nom ne périra pas, parcequ'il est associé au prodige qui a fait jaillir de terre ce splendide édifice je veux dire M. Ferdinand Laliberté. Le personnel du Collège comptait alors dix professeurs tant laïques qu'ecclésiastiques, et les classes étaient au nombre de huit.

Mais j'entends une voix qui me dit : " Nous constatons bien un mouvement rapide de croissance, un développement prodigieux en égard aux difficultés à vaincre : où en est donc la cause ?" Régardez, au milieu du profond silence de la nuit, dans un pauvre appartement sans feu, malgré nos rigoureux mois d'hiver, un

l'homme se livrant à des veilles sans fin, à un travail fébrile. Voyez le tout-à-coup parcourir ces différents endroits de la maison où partout sa présence est requise. Ici il crée, là il transforme, partout il fait des prodiges. Tout à la fois directeur, procureur, professeur, préfet d'études et de discipline, il est partout et à tout : obstacles sans cesse renaissants, maladie, froid, travail herculéen, sacrifices héroïques et de tous genres, rien ne l'arrête, il court, il bondit. Il veut, et cette puissance admirable de l'homme qui a percé les montagnes, aboli les distances et dit sa pensée à tous les points du globe à la fois, l'énergie a fait mieux par lui, elle a fait, malgré l'apathie, malgré la pauvreté, circuler la lumière et la chaleur dans des cœurs et des intelligences jusque là inconscients d'eux-mêmes. Ecoutez, chacune des pierres de la maison que nous allons quitter, chaque écho qui en résonne, chaque âme qui y a vécu prend une voix et dans la plus sublime des harmonies, l'harmonie de l'admiration, de l'amour et de la reconnaissance, répète le nom que vous prononcez avant qu'il jaillisse de mon cœur sur mes lèvres, le nom de M. Georges Potvin.

C'en était trop, la santé de cet homme succombait dans cette lutte surhumaine et M. Potvin, dans l'automne de 1876, allait demander au climat de la Gaspésie de réveiller en lui des forces qui s'épuisaient, une vie qui s'éteignait. C'était un malheur pour le Collège de Rimouski, mais Dieu qui veillait sur son œuvre ne voulut pas que ce malheur fût une ruine. Nos premiers pasteurs avaient fait une prière à Rome, Rome avait parlé et cette parole créatrice nous donnait un Evêque et au Collège de Rimouski, un père. Ici la louange doit être discrète, mais si la reconnaissance doit se taire, la vérité ne peut garder un silence coupable.

Sous le souffle bienfaisant du Prélat, le Collège fleurit de plus en plus, son organisation se complète peu à peu, son existence s'affirme. Le zèle, ardent au foyer, se répand partout et les autres parties du diocèse participent à la vie qui s'épanouit ici.

La charité ouvre la main et cette maison aux proportions gigantesques en est le fruit béni. Puis le gouvernement augmente son allocation et reconnaît comme Collège classique cette institution connue officiellement jusqu'alors comme commerciale et industrielle. Après le Concile du Vatican, c'est-à-dire, en 1870, par décret épiscopal, le Collège devient Séminaire diocésain, et, trois ans plus tard, grâce à une générosité venant de la même source, le Séminaire a le domaine de la belle propriété sur laquelle s'élevèrent ces magnifiques constructions. C'est en septembre de cette même année 1870 que commencent les travaux du nouveau Séminaire, travaux que la Providence du pauvre nous permettra bientôt, j'espère, de compléter dans leur ensemble. Le développement intellectuel du Séminaire n'avait plus qu'un couronnement à recevoir, c'était l'affiliation à l'Université-Laval. Cet honneur lui fut accordé en avril 1872, et depuis ce temps nous avons pu, à notre grande joie, participer à la vie de l'œuvre immortelle des Casault, des Maizerets et des Laval, heureux de saluer avec vous, ici ce soir, de bien dignes descendants. La sœur aînée n'est pas étrangère à la fortune de la sœur cadette, nous le savons, et l'*Alma Mater* se faisait un bonheur, l'été dernier, de donner au succès d'un de nos enfants la récompense accordée par une libéralité princière, et connue sous le nom de Prix du Prince de Galles.

Ce passé n'est pas sans honneur pour nous, comme il est loin d'être sans mérite. et le jour de fête qui va se terminer tout-à-l'heure au milieu de l'allégresse commune en est une preuve. Orgueilleuse, malgré sa modestie, de se voir aujourd'hui encouragée, applaudie, notre jeune Institution voit dans cette réunion nombreuse des Princes de l'Eglise, des ministres du sanctuaire et des champions de la vie civile un témoignage qui dit votre bienveillance et qui lui fait une gloire. Il y a plus, et c'est pour elle un gage d'avenir.

Que serai-je plus tard ? Question terrible qu'elle s'apprête

Maintenant à résoudre avec plus de confiance. Armée pour la lutte, elle s'avance sans trop de crainte dans ce désert de la vie où la ruine a si souvent mis à néant les plus magnifiques espérances. Nouvel Israël, vous le voyez, les Moïse ne lui manquent pas plus que cette merveilleuse protection du Ciel, ombre bienfaisante contre les ardeurs d'un soleil dévorant, et lumière éclatante contre les profondes ténèbres de la nuit.

Ce qu'elle sera ? Seul, un de ces hommes que souvent les temps passés, et quelquefois les temps actuels, nous montrent revêtus d'une majesté auguste, l'œil éclairé d'un rayon d'en haut et qui un pied sur le seuil de l'avenir y plongent un regard assuré pour nous en raconter les secrets, seul un prophète enfin nous le dirait. Mais si notre vue n'est pas si perçante, peut-être n'est-il pas impossible de trouver dans des temps qui ne sont plus un signe de nos destinées futures.

Regardez dans cette arène poudreuse où chacun se dispute une victoire si chèrement payée. Là, l'œil fixé sur le but, chacun fournit sa carrière. Le paisible citoyen comme le soldat intrépide, l'homme qui sait arracher une victime à la mort comme l'interprète de la sagesse humaine en même temps que le défenseur de l'opprimé, le législateur comme l'apôtre, tous ont entendu cette parole "*Esto vir,*" "soyez homme," et s'en souviennent. Tous ont subi l'influence de nobles exemples et de beaux enseignements. Et dans cette belle cohorte que votre admiration rencontre sur le chemin de l'honneur et du devoir, n'en reconnaissez-vous pas de notre famille ?

Si le malheur des temps le voulait, pourquoi un autre Châteauguay ne recevrait-il pas parmi les nôtres de nouveaux De Salaberry ? Pie IX y a trouvé des soldats de Mentana et de Civita-Castellana. Qu'une paternité sublime engendre à une vie nouvelle les enfants de nos villes et de nos campagnes, et les Taché, les Morin et les Lafontaine revivront sous d'autres noms. Au milieu de la poussière du combat, un pied sur des

chaines rompues ou sur des ruines fumantes, foudroyées par une parole vengeresse, ils rediront ce que fait pour la patrie une maison d'éducation au Canada, et dans le légitime enivrement de la victoire, le nom du Séminaire de Rimouski s'échappera peut-être de leur cœur reconnaissant. Puis l'écho nous apportera du lointain, comme il nous l'envoie déjà, ce chant tombé des lèvres de Fénelon, inspiré des Saintes Ecritures : " Qu'ils sont beaux les pieds de ces hommes qu'on voit venir du haut des montagnes apporter la paix, annoncer les biens éternels et prêcher le salut.....Ils viennent, non pour enlever les richesses et répandre le sang des vaincus, mais pour offrir leur propre sang et communiquer le trésor céleste. " " Ils viennent porter la lumière à ceux qui étaient assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort. " Et l'apôtre, dans son humilité, redira : "*Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam.*" " A toi, Seigneur, la gloire, et à toi, Séminaire de Rimouski, une large part du bien et de l'honneur." Il me semble même entrevoir dans le lointain une mître couronnant un front par nous béni.

Magnifique espérance, rêves chéris, vous serez un jour une belle réalité. Mais pour une pareille moisson, il faut à part une terre se prêtant à la culture, il faut la semence jetée au milieu des sueurs et fécondée par les rosées célestes. Elèves actuels et générations à venir, prêtez l'oreille et toutes les voix illustres du passé vous rediront : " Si vous voulez être ce que vous avez été, suivez-nous dans le chemin de la docilité, du travail et de la vertu." Prêtez l'oreille, et le trente et un mai 1876 mêlant des souvenirs glorieux, vous dira : " Vous avez été bénis, soyez en dignes. Enfant, "aime Dieu et va ton chemin." Et toi, maison si chère, l'espérance de l'Eglise et de l'Etat, enfant du dévouement poussé jusqu'à l'héroïsme, c'est l'esprit de sacrifice qui t'a soutenu, c'est la même abnégation qui te fera franchir les écueils, dissipera les tempêtes et t'assurera l'avenir brillant et

prospère appelé par tant de vœux. Asile de la vertu et de l'amour, que tes prêtres retrempe sans cesse leurs forces au pied du divin Crucifié : aigles puissantes, ils n'auront plus qu'à déployer leurs ailes pour s'élancer sûrement dans les plus hautes sphères de la lumière, et les jeunes générations qui auront passé sous ses yeux, auront été en contact avec de telles intelligences et compté les palpitations de semblables cœurs retourneront à leurs foyers transformés pour le bien, fortes pour le combat, préparées pour la victoire du temps comme de l'éternité.

4. Solo de flûte—M. Cyrille Duquet.

50. Chanson commique—M. P. Plamondon.

60. Discours par F. M. Derome, Ecr.

Messeigneurs, Mesdames et Messieurs,

Au milieu d'une séance aussi intéressante et solennelle, je ne sais pas bien de quel sentiment mes paroles doivent être l'expression : du sentiment de la joie ou de celui de la reconnaissance :—Du sentiment de la joie, car tous éprouvent en ce moment ce que j'éprouve moi-même à la vue de ce grand Séminaire dont les vastes dimensions répondent si bien à l'idée que l'on s'est faite du rang qu'il doit occuper, et qui, par le plan ingénieux de son architecture, par le mérite et l'habileté des administrateurs que l'on voit présider à l'inauguration d'aujourd'hui, promet déjà de réaliser toutes les espérances qu'il a fait concevoir ; du sentiment de la reconnaissance, car nous en devons l'hommage aux prélats éminents, de même qu'aux hommes distingués de l'état civil qui honorent cette solennité de leur présence ; nous devons cet hommage à Monseigneur l'Archevêque de Québec, venant ici manifester en personne à cette institution tout l'intérêt qu'il lui porte, ou plutôt qu'il lui doit, car, nous le savions déjà du moment où l'on parle de cette chose qui est la première de toutes dans l'existence sociale d'un peuple, de cette grande

chose que l'on nomme instruction publique, cela devient pour Monseigneur et pour chacun de ses vénérés auxiliaires dans l'épiscopat, l'occasion de payer par leur concours, comme dans cette circonstance, une dette du cœur, la dette du patriotisme, une dette qui ne s'éteint jamais.

Pouvons-nous donc être étonnés et puis-je m'étonner moi-même de ce qu'un nombre aussi imposant de membres du clergé soient venus prendre part à la célébration de cette fête ? Ici, ce soir, à Rimouski comme partout ailleurs, nous retrouvons le prêtre à son poste, c'est à dire au poste d'honneur, dès qu'il s'agit de patronner l'enseignement public. Et si, dans l'accomplissement de cette tâche de prédication, de ce devoir qui lui plaît, nous le voyons, à l'exemple de Nos Seigneurs les Evêques, témoigner par sa présence dans cet auditoire, à quel point la construction de ce Collège est une entreprise qui lui est chère, et signaler par là même à l'approbation publique les travaux, les sacrifices et les sollicitudes sans nombre des promoteurs de l'institution et de leurs coopérateurs si dévoués ; nous, habitants de la ville et des paroisses de ce diocèse, n'avons-nous pas raison d'en usager avec bonheur ce concours, d'exprimer, en commun avec tant de contributeurs généreux qui se sont associés à nous, combien nous sommes heureux et fiers en même temps de ces adhésions et de ces sympathies, et de dire, comme eux et avec eux : " Cette entreprise est aussi la nôtre, et ce collège est notre collège ! "

Mais qu'est-ce, messieurs, que notre collège, puisque c'est ainsi que nous l'appelons ? Une institution qui ne date pas de loin, car en effet, l'histoire détaillée de ses antécédents ne saurait être bien longue, et encore moins serait-elle légendaire. Cela ne veut pas dire qu'à propos de cette maison il faille simplement en remarquer l'élégance ou se borner à complimenter l'architecte. Comme tout autre séminaire, celui-ci évoque des souvenirs et tient à des réminiscences que nous n'oublions pas. Je ne puis toutefois vouloir ajouter beaucoup à l'historique in-

intéressant et si vrai que nous venons d'entendre touchant certains hommes recommandables qui semblent n'avoir fait qu'apparaître dans cette localité tant ils y sont passés rapidement; je dirai seulement quelques mots à leur sujet, non comme leur historien, mais comme leur ami et l'un des témoins de ce qu'ils ont fait pour l'éducation dans ces lieux mêmes.

Il y avait dans cette ville qui alors était un village, ce que l'on voit ailleurs quelquefois : une école qui ne prospérait pas. Bientôt cependant cette école fut relevée, et, en dépit des obstacles et même des volontés récalcitrantes, on vit là un collège industriel s'établir. Le prêtre qui avait opéré cette innovation heureuse, qui avait rendu à la population de Rimouski ce grand service, en devenant pour elle le restaurateur ou même l'initiateur de l'enseignement, ce prêtre était le curé de la paroisse de St. Germain, le révérend M. Cyprien Tanguay.

M. Tanguay a donc eu le bonheur d'introduire dans ce comté le système d'enseignement commercial et pratique, système qui était le plus en rapport avec les besoins de ses habitants. Ce changement eut des résultats excellents et durables, non seulement comme effets du changement lui-même, mais aussi par le choix que l'on fit des maîtres. Comme point de détail et par forme de digression très-courte, je noterai en passant M. Désiré Bégin, qui fut pendant plusieurs années le directeur de l'école et se distingua dans cette position. Le public se souvient encore des soirées dramatiques et littéraires qui attiraient la foule, et par lesquelles cet estimable monsieur popularisait de plus en plus l'enseignement dont il s'était chargé. En pourvoyant à l'organisation de l'école, M. l'abbé Tanguay voulait en même temps l'affermir et en assurer le succès au moyen d'instituteurs capables.

Mais M. Tanguay a fait plus encore : il a conçu tous les projets, il a pris part à tous les mouvements qui devaient à quelque point de vue intéresser ou favoriser la prospérité locale. Il s'est

éloigné de St. Germain avec la certitude d'avoir contribué au bien public, d'avoir servi les hommes, et contrarié seulement de n'avoir pas servi les hommes et de n'avoir pas coopéré au bien public assez amplement pour en être satisfait lui-même, car il aurait sans doute effectué plus de bien, si le temps et les moyens, ces deux éléments indispensables en toute espèce de choses, avaient été plus complètement à sa disposition. Heureusement pour M. Tanguay, mais heureusement aussi pour nous, il a su poursuivre ses travaux et utiliser ses aptitudes, non plus uniquement à l'avantage d'une paroisse ou d'un district, mais au bénéfice du pays tout entier, en publiant ce livre précieux qui a pour titre "Dictionnaire Généalogique," ouvrage que la presse française a recommandé et qu'elle a justement surnommé le *livre d'or du Canada*.

Que vous dirai-je, Messieurs, du jeune successeur de M. l'abbé Tanguay, de celui qui se fit tant d'honneur dans la même sphère et pour les mêmes objets? Envoyé dans cette paroisse à titre de vicaire, on lui confia le soin, comme il a été dit, de donner suite aux idées d'agrandissement et de perfectionnement dans les études. Il accepta cette charge et il la soutint jusqu'au bout. Mais on ne dira jamais ce qu'il y apporta d'énergie et de talent. Il s'attacha à de rudes labeurs, comme d'autres s'attachent aux combinaisons qui donnent en retour de grands bénéfices. On aurait pu dire qu'après la religion il y en avait une autre à laquelle il vouait un culte fervent : la religion du travail. Il se multiplia lui-même et ne se rebûta jamais de ses travaux, qui devinrent excessifs par leur poids et leur continuité. Il trouva néanmoins un dédommagement selon son cœur aux difficultés de la tâche : ce fut de ne pas bénéficier entièrement du peu que le collège était en mesure de lui donner, et d'abandonner au collège ce qu'il pouvait retrancher de son nécessaire. On pouvait et on devait appliquer à ce vertueux et libéral vicaire l'éloge que l'on décernait à un autre par ces mots que l'on se rappelle : " Quel-

que bien que l'on en dise, il en restera bien plus à dire encore." Si quelqu'un dans cet auditoire avait à rechercher le nom de l'ancien vicaire de St. Germain de Rimouski auquel je fais cette allusion, il me suffirait de lui dire comment s'appelle le curé de Saint Aubert, et de lui désigner le révérend M. Georges Potvin.

En vous énumérant ces choses, Messieurs, ou même en ne faisant que les répéter à mon tour, ma pensée revient comme d'elle même à un autre nom qui vit encore dans tous les souvenirs : le nom d'Épiphane Lapointe. On ne le prononce pas sans joindre un témoignage de sentiment affectueux à l'expression d'une juste reconnaissance. Lorsque cet excellent prêtre se fit entendre à Rimouski pour la première fois, ses auditeurs s'avouèrent charmés de son éloquence, et l'un d'eux s'écriait au sortir de l'église : " Ce sont bien là les sentiments d'un prêtre, et c'est bien là le langage d'un orateur. " Cet art de bien dire qu'il possédait, il le faisait valoir au soutien des thèses et des plans favorables à l'éducation. On cite de lui quelquefois une allocution très belle qu'il prononça dans une salle de l'ancien collège ; c'était une commémoration touchante de quelques années passées au Collège de Saint-Anne, et de ce qu'avait accompli dans l'intérêt de cet établissement feu M. Charles-François Painchaud, son fondateur. M. Lapointe aimait assez naturellement la maison où il avait fait ses études, et il semblait reporter en quelque sorte sur ce Collège une partie de l'affection qu'il ressentait pour l'autre. Mais le patronage qu'il exerçait sur les études classiques, il l'étendait également aux lettres. Un soir de chaque semaine, pendant l'hiver, il présidait à des réunions d'amateurs des sciences et de l'étude, où des lectures instructives alternaient avec les entretiens littéraires.

Ce que nous aimions dans M. Lapointe (y avait-il en lui quelque chose qu'il fallût ne pas aimer ?) c'était une disposition entière, constante à vouloir notre bien, à vouloir, même si nous n'y pensions pas, tout ce que notre intérêt bien entendu nous

conseillait de vouloir. Ce qu'il nous faisait admirer également : ou peut-être davantage, était une mansuétude inaltérable qui en avait fait l'ami de tout le monde. Et nous aussi, depuis plus de quinze ans que la mort l'a séparé de nous, nous sommes restés les amis d'autrefois, des amis fidèles à sa mémoire. Son portrait, multiplié par la photographie, est conservé partout dans nos familles, mais d'autres objets le font revivre dans notre pensée et nous parlent de lui tous les jours. Cette église voisine dont il a vu la dédicace, nous fait ressouvenir que là, sous la dalle du sanctuaire, repose sa dépouille terrestre. Autour des murs de la cathédrale sont les lieux où si souvent il passa, et les arbres plantés de sa main qui devaient être pour lui sans ombrage. Que de fois, aux heures du soir qui amènent avec elles la mélancolie, à ces heures où nous accordons une pensée aux morts, que de fois le vent qui agite leur feuillage ne vient-il pas, répondant à nos émotions intimes, nous entretenir de l'ami qui n'est plus et murmurer comme s'il répétait son nom, et comme pour nous dire en gémissant : pensez à moi !

Je sais, Messieurs, que cet épanchement de cœur auquel je m'abandonne à la louange de l'homme dont nous regrettons la perte, ne peut manquer de trouver un écho dans cette enceinte. J'ai fait d'ailleurs la part du sentiment, sans intention de diminuer l'autre part, qui est celle de la justice. J'ajouterai donc à ce propos qu'après avoir si bien soutenu la cause de l'enseignement et de leur exemple et de leur concours effectif, messieurs Tanguay et Potvin sont eux-mêmes heureux aujourd'hui d'avoir eu et d'avoir maintenant encore des imitateurs. Espérons aussi qu'à l'égard de ceux qui ont prodigué leurs peines et donner presque tout leur temps au travail d'édification de ce collège, de ceux que l'on a vus en toute saison surveiller en plein air les travaux, au préjudice de leur bien-être et même au détriment de leur santé, espérons qu'une historiographie plus complète que ne peut l'être un discours, leur assurera cette justice et fera bien

Sonûître tout ce que doit le Collège, non-seulement au révérent M. Ferdinand Laliberté, mais à d'autres qui le remplacent en ce moment et que la notoriété publique a signalés déjà comme les amis et les fermes soutiens de l'institution.

Mais en vous parlant, Messieurs, de ce que l'on a fait à St. Germain de Rimouski, j'ai l'honneur de le dire en présence des patrons ou des directeurs distingués de la plupart des institutions classiques dont la contrée s'honore, et de saluer dans ces dignes représentants qu'elles ont députés à cette fête, autant de bienfaiteurs :—bienfaiteurs perpétuels du peuple comme propagateurs zélés de l'éducation, et bienfaiteurs aussi par l'instruction donnée gratuitement à tant de sujets qu'elle a rendus capables de servir utilement leur pays. On a dit que les exemples de cette protection généreuse rempliraient des volumes ; je n'en doute nullement, Messieurs, car les faits de ce genre se sont multipliés et ils parlent assez d'eux-même. Cependant, comme ancien élève du Collège de Sainte-Anne, je m'estimerais heureux d'en dire plus, et plus heureux encore de pouvoir dédier personnellement à la mémoire de son renommé fondateur, Messire Painchaud, un hommage plus substantiel qu'un éloge de circonstance et moins fugitif que des paroles, même quand elles partent du cœur.

Pour vous, Monseigneur l'Evêque de St Germain, nous savons depuis longtemps quelle part vous est échue dans cette œuvre que nous inaugurons, et que favorisent avec tant de succès les Messieurs qui sont devenus vos collaborateurs. Ce collège tel que nous le voyons est pour ainsi dire sorti de vos mains. C'est à vous principalement, Monseigneur, c'est à votre initiative, à votre persévérance infatigable, à ce moyen ingénieux et simple tout à la fois de subvenir aux dépenses qu'il a nécessitées, et même de plus, permettez-moi de le dire, à votre générosité personnelle que nous en devons l'existence. Un homme, quel qu'il soit, ne peut exactement dire que de rien il puisse faire quelque chose ; une fois de plus, Monseigneur, vous teniez à nous faire voir

qu'avec des ressources insuffisantes il est possible d'entreprendre et d'exécuter beaucoup. Le faible tribut que se sont volontairement imposé le riche et le pauvre pour la construction de cet édifice, ce minime subside de quinze sous a fait élever aux sciences et aux lettres le beau monument que voici ; nous avons conséquemment à remercier Votre Grandeur de nous avoir mis en état de lui venir en aide à si peu de frais.

Messieurs les élèves du Séminaire de Saint Germain :— Dans cette grande réunion d'amis du nouveau collège, l'intérêt qui s'attache à l'institution vous touche personnellement vous-mêmes, comme membres de cette maison à laquelle vous vous applaudissez d'appartenir. Vous vous félicitez de vos études commencées sous les hautes auspices de ses directeurs, et vous fondez sur elle des espérances d'avenir. Mais elle aussi, nécessairement, fonde sur vous un légitime espoir : elle espère que, plus tard, lorsque sera venue pour chacun de vous cette longue vacance qui doit embrasser la vie entière, vous vous ressouviendrez des études et des leçons de votre collège.

Il se produit dans le monde, vous le savez, une propagande qui n'est pas celle des principes, et une agitation qui n'a pas son motif dans le désir du bien de l'humanité. C'est qu'il y a de notre temps ce qu'il y eut presque toujours, des philosophes qui ne le sont pas, des penseurs dont les conceptions ont le désavantage de n'être pas tout-à fait intelligibles, et qui ont le malheur encore plus certain de ne pas se comprendre eux-mêmes. Ils comptent néanmoins des partisans. Sont-ils rares sur cette terre les gens qui se sont fait ou se font encore les partisans et les souteneurs de ce qu'ils ne comprennent pas ? Mais qu'ai je besoin de m'étendre sur ce sujet ? Je ne voulais que vous le dire, Messieurs : vous avez une philosophie, qui est bien la philosophie du Séminaire celle-là, car elle a des principes évidents et sûrs ; elle diffère beaucoup, à la vérité, de celle des étranges penseurs dont je parle ; mais vous ne direz jamais qu'il

faillie en chercher une autre. D'ailleurs, où se trouverait-elle ? La vraie philosophie ne vient pas de l'homme, et il n'y en a qu'une.

Je sais, Messieurs, que, sans être tous des philosophes en titre, vous êtes persuadés de la vérité des maximes ; je sais encore que, sur ce point autant que sur bien d'autres, vous donnez satisfaction à vos laborieux et intelligents professeurs, lesquels ne seront jamais plus heureux que de vous voir leur témoigner de cette bonne manière votre reconnaissance. En vous disant ces choses, je sens bien qu'elles ne sont pas tout-à-fait de mon domaine ; mais elles tiennent à des doctrines qu'une autorité supérieure enseigne toujours comme nécessaires ; elles sont, à bien dire, les doctrines fondamentales du Séminaire, et, par leur intime relation avec l'existence et le maintien des sociétés humaines dans la voie qui leur a été tracée, elles ne cesseront jamais de l'être. J'ai donc voulu, Messieurs, par ce que je viens de dire, et comme membre de la société laïque, formuler mon humble acquiescement aux paroles éloquentes prononcées aujourd'hui par Mgr. l'Évêque de Trois-Rivières dans cette même enceinte. Je crois entendre l'éminent orateur formuler à ce sujet la grande maxime renfermée dans la légende qui apparaît sur les tentures de cette salle : "*Nisi dominus œdificaverit domum, in vanum laboraverunt qui œdificant eam.*" Ces quelques mots d'une vérité frappante nous rappellent en effet deux choses : le devoir de demeurer fidèles au sentiment catholique, et aussi, puisque de grandes expériences d'ailleurs l'ont démontrée, l'inutilité constante des entreprises humaines quand la main toute puissante du grand ouvrier ne les soutient pas.

70. Chant des Montagnards—Chœur des élèves.
80. Solo de cornet—*La Cascade*—M. Ern. Lavigne.
90. Discours par A. P. Letendre Ecr.

Messeigneurs, Mesdames et Messieurs,

Invité à prendre la parole en ce jour qui, pour nous citoyens de Rimouski, est un grand jour, je ne vous fatiguerez pas à réclamer une indulgence qui m'est due, et que tous, j'ose l'espérer du moins, vous avez dans le cœur. Décliner l'honneur de parler ce soir eut été sagesse de ma part sans doute, et pourtant je n'en ai rien fait ; j'étais trop heureux au contraire de pouvoir, en cette grande et solennelle occasion, joindre ma voix à ce concert de bénédictions qui réveille tant de souvenirs et fait surgir tant d'espérances.

En effet, Messeigneurs et Messieurs, parler de l'Education, n'est-ce pas parler de la mère ? N'est-ce pas satisfaire dans une grande mesure cette mémoire palpitante du cœur qui nous apporte de si douces images du passé ?

Et cette circonstance magnifique, ce concours grandiose de ce que le pays peut offrir de plus auguste et de plus élevé dans la sphère religieuse et sociale, ne s'impose-t il pas à tout homme d'éducation pour lui arracher un cri d'admiration, de reconnaissance et d'espoir ?

Après les éloquentes discours que nous venons d'applaudir, j'hésiterais à élever la voix, si ce sujet " l'Education " n'était vaste comme la pensée. L'éducation en effet est comme un prisme où les rayons de la pure et saine vérité se décomposent à l'infini pour se répandre partout, illuminer l'univers entier et indiquer à l'homme le but sublime de son existence, l'éternelle et douce loi d'amour dont le bon Dieu a, pour ainsi dire, imprégné notre âme.

Je tâcherai donc de surprendre quelques uns de ces rayons

et, sans m'éloigner considérablement des points de vue auxquels on s'est placé déjà, j'essaierai de fournir quelques données qui n'ont pas encore été indiquées ce soir. Le rôle du prêtre et des a sublime mission sur l'éducation exigeait des réflexions d'une telle variété et d'une telle étendue que je ne puis faire qu'y toucher légèrement, et encore me faut-il vous demander pardon d'avance, Messieurs, des impérities dont ma langue profane pourrait, bien en dehors de ma volonté, ternir un sujet aussi délicat.

Je m'étendrai peut-être plus sur les bienfaits de l'éducation et de l'instruction classique dans le pays, bienfaits démontrés par l'histoire de chaque jour, résultats heureux auxquels chaque institution de la Province de Québec a largement contribué.

"L'enseignement est l'alimentation spirituelle," disait Charles Blanc, et il imprimait cet axiome à la tête d'un article dont la conclusion était l'intervention exclusive de l'État en matière d'éducation. Il me sera bien permis, j'espère, de ne pas arriver au même résultat tout en m'appuyant sur le même principe. "Les facultés principales dont Dieu a doué l'homme pour le conduire à sa fin sont celles, dit Marcadé, de l'intelligence et du cœur ; c'est l'entendement et la volonté ; l'entendement par lequel l'homme examine, comprend, raisonne, juge, et la volonté par laquelle il choisit aime ou déteste, s'attache ou s'éloigne."

Or étant donné que l'intelligence grandie par l'éducation arrive à une connaissance plus intime, si je puis m'exprimer ainsi, des perfections de Dieu, tant dans son existence éternelle, infinie, que dans la magnificence de ses créations, je me demande sur quelles bases l'éducation doit être assise et si elle peut avoir l'erreur pour fondement ? Evidemment non ! Donc l'éducation et l'instruction sont d'institution divine et prennent leur source dans la vérité et nulle autre part. Donc encore le rôle du prêtre à la tête de l'éducation s'impose de soi ; et lui seul, chargé spécialement d'analyser la grande loi humaine et de la distribuer goutte

à goutte dans l'esprit et le cœur de ses administrés,—lui seul, dis-je, a mission d'enseigner ;—lui seul est en son lieu à la tête de l'éducation.

Du reste l'histoire du monde entier ne démontre-t-elle pas que cette mission qu'a le prêtre d'enseigner a toujours produit, sous l'effet salutaire des bénédictions divines, des résultats merveilleux qui ne sont autre chose que des miracles ?

Si la haine que l'on porte au prêtre, l'injustice dont on l'abreuve, les persécutions qu'on lui fait subir, étaient l'effet d'un sentiment raisonnable chez l'homme, on pourrait peut-être scruter ses raisons, discuter ses motifs et parvenir à une conviction honnête. Mais ce sentiment d'aversion dont on asphyxie le monde de jour en jour, d'un instant à l'autre plutôt, est une production monstrueuse, contre nature, dont l'esprit de mensonge arrose les germes infernaux par le venin que distillent sans cesse les sociétés secrètes, fauteurs de toutes les haines, de toutes les erreurs, de toutes les infamies qui parcourent le monde. Respectons le prêtre, protégeons le prêtre, aimons le prêtre. C'est lui qui nous instruit de la vérité vraie, éclaire nos intelligences de la lumière véritable et développe dans nos cœurs ces sentiments d'amour du bien sans lesquels l'homme ment à sa nature et à sa fin. Laissons au prêtre le soin de l'éducation de nos enfants et nous en serons bénis.

Si je laisse maintenant, Messieurs et Messieurs, ces considérations générales pour en arriver au point de vue pratique de l'Éducation classique par le Clergé dans ce pays, je trouve une immense consolation à la vue du tableau qui s'offre à mes regards.

Reportons-nous par la pensée au jour mille fois heureux où Monseigneur de Laval, de vénérée et sainte mémoire, ouvrit les portes du Séminaire de Québec à la jeunesse avide de la Nouvelle France, et confia ces intelligences et ces cœurs à la direction sage et dévouée des Messieurs du Séminaire des Missions Étran-

gères ; puis, glissant sur les pages de notre histoire, jetons un regard sur ces nombreuses maisons d'éducation, qui, depuis près de deux siècles, ont surgi à différentes dates dans notre belle Province. Ne semble-t-il pas que la Providence, après avoir béni l'arbre planté par le Premier Evêque de Québec, ait elle-même pris le soin d'en détacher les tiges et de les distribuer dans les vues de sa sagesse ? Ne paraît-elle pas avoir été anxieuse, avide, je devrais dire, de répandre chez nous l'éducation par l'entremise du clergé.

Et si, laissant de côté ce parfum de foi et de morale qui s'exhale de tant d'institutions, nous ne voulons apercevoir que le côté matériel, là encore nous sommes surpris des progrès et des prospérités de tous genres qui ont pris leur germe dans notre système d'éducation.

Sans parler des deux grandes cités dont les développements sont loin pourtant d'être étrangers à l'éducation telle que nous nous la recevons, suivons par ordre d'ancienneté les divers établissements de ce genre que nous possédons.

M. Louis Brassard fondait en 1804 le Séminaire de Nicolet, dont les cours sont aujourd'hui suivis par au-delà de deux cents élèves. Et comme corollaire de cette importante maison, le petit village de Nicolet, pauvre, éloigné des centres et privé d'avantages naturels, est pourtant aujourd'hui une ville qui a sa juste part de contrôle dans cette partie du pays.

St. Hyacinthe, ville d'environ cinq à six mille âmes, dont la banlieue alimente des manufactures puissantes et riches, et qui est l'égal, sous le rapport de tous les progrès matériels de nos cités et villes de second ordre ; St. Hyacinthe dont on se propose de célébrer dans un avenir prochain le centième anniversaire, cette ville, dis-je, n'est-elle pas, pour ainsi dire, le produit direct de cette belle institution fondée par le Révérend Messire Antoine Girouard en 1811 ? Institution dont les bienfaits rivalisent avec

les ressources et qui ne pouvait être que florissante avec les dignes successeurs que Dieu a bien voulu donner au prêtre vénéré qui en avait jeté les bases.

En 1825, M. Ducharme, curé de Sainte Térése, fondait en cette paroisse, qui a toujours prospéré depuis, et qui est un des endroits les plus riches et les plus influents de cette région du nord de Montréal; un collège de premier ordre qui s'est fait remarquer de tout temps par ses cours solides et soignés, et qui aujourd'hui compte plus de cents élèves.

Puis vient l'importante maison d'éducation de Ste Anne Lacatière fondée en 1827 par M. le curé Painchaud. Voici encore une œuvre du clergé; fruit des plus grands sacrifices et de privations constantes, où près de deux cent cinquante élèves viennent chaque année recevoir l'instruction. Personne d'entre nous n'ignore la somme immense de bienfaits répandus en cette partie de la Province par le collège de Ste. Anne au moyen des trois cours qui y sont enseignés; le cours classique, le cours commercial et le cours agricole.

Je ne ferai qu'indiquer la réouverture en 1849 du collège de Ste. Marie, à Montréal, sous les auspices des Révérends Pères Jésuites; car tous ont depuis longtemps apprécié et surtout admiré les résultats de cette belle institution.

Je n'ose pas entreprendre, Messieurs et Messieurs, l'éloge de cette grande œuvre Catholique que le séminaire de Québec a couronnée en 1852; l'établissement de l'Université Laval. Ce serait entrer dans un sujet auquel mon inexpérience ne saurait rendre justice, et j'aime mieux laisser à une autre voix le soin d'apprécier les services sans nombre rendus au pays et à l'éducation par cette grande institution dont le premier Recteur fut le regretté grand Vicaire Louis Jacques Casault, et le Recteur actuel, M. le grand Vicaire Hamel qui nous fait l'honneur d'assister à cette fête.

Vers 1860 la cité des Trois-Rivières fondait dans son en-

beinte une maison classique à laquelle le Révérendissime Prélat de ce diocèse donna l'essor qui a su placer ce collège au rang des meilleures maisons d'éducation du pays.

Nous voici arrivés au Séminaire de St. Germain de Rimouski sur lequel vous avez bien voulu attirer les bénédictions du Ciel par vos prières et des cantiques de louange. Cette institution que votre présence, Monseigneur, couronne d'une auréole bienfaisante, ne faillira pas à la mission qui lui est dévolue.

Depuis quelques années déjà elle développe dans une large mesure les aptitudes intellectuelles et les nobles sentiments d'âme d'une centaine d'élèves qui y suivent annuellement un cours classique. Et nul doute que le Ciel, après avoir permis à notre Evêque vénéré d'élever à la grande gloire de Dieu le monument gigantesque qui nous abrite en ce moment, ne laissera pas son œuvre inachevée. Le diocèse de Rimouski a droit de compter et compte avec foi sur la Providence ; le diocèse de Rimouski a confiance en l'homme que Dieu lui a donné pour Premier Pasteur, et il sera toujours heureux de concourir à la grande œuvre commencée et qui déjà brille d'un tel éclat.

Un peu plus de deux siècles se sont écoulés depuis le jour où le Révérend Père Nouvel touchait le sol de Rimouski, et attirait par la célébration de la sainte messe les regards de Dieu sur cette terre vierge ; et déjà nous trouvons Rimouski érigé en ville épiscopale, formant le noyau et le centre judiciaire d'un immense District dont la population dépasse trente mille âmes ; possédant monastères, maisons de charité et d'éducation et surtout un Séminaire qui ferait l'orgueil des plus grandes cités du pays. Et qui a fait toutes ces choses ? La propagation de l'instruction dans toutes les classes, inspirée par le sentiment religieux et national.

Quelle ne doit pas être notre gratitude, Messieurs, pour ces bienfaiteurs de l'humanité qui ont créé notre système d'éducation qui ont formé, pétri, pour ainsi-dire, tant de jeunes cœurs et di.

figé dans les voies de la sagesse et de la vérité cette belle et riche jeunesse d'autrefois, où la Providence a choisi tous ces hommes éminents que nous sommes heureux de voir à la tête de nos institutions religieuses et sociales.

Et dans notre Province, Messesseurs et Messieurs, où les fortunes sont limitées autant que rares, combien de jeunes gens, que la pauvreté semblait éloigner de toute instruction supérieure, ont été adoptés par nos maisons d'éducation et mis ainsi en mesure de faire valoir les talents de Dieu, et de rendre d'éminents services à la religion et à la patrie.

Si j'osais ouvrir une parenthèse ici, je reporterais ma pensée sur mes jeunes années, lorsque pauvre, laissé seul au pays, à douze ans, victime de cette fièvre de l'émigration américaine qui avait envahi mon village comme tant d'autres, je fus recueilli par le curé, dont le souvenir restera toujours gravé à cet endroit du cœur où l'oubli ne saurait pénétrer; puis je nommerais l'un après l'autre chacun de mes bienfaiteurs; je dirais mon adoption par les Messieurs du Séminaire de St. Hyacinthe qui m'ont aimé, qui m'ont donné l'instruction avec cette paternelle sollicitude que je me rappelle sans cesse; et dont les bienfaits remontent toujours de mon cœur à mes lèvres chaque fois qu'il m'est donné de parler de nos maisons d'éducation

Ce jour, ce grand jour, je le répète, inaugure une ère nouvelle pour l'immense diocèse de Rimouski, il démontre hautement quelles peuvent être les œuvres du zèle chrétien, et ce que la Providence sait inspirer de moyens à l'esprit et au cœur de ceux qu'elle a choisis pour ses instruments privilégiés. Ce jour sera commémoré dans les siècles à venir; on le fêtera avec allégresse; on le bénira avec amour, car les fruits qu'aura produit alors ce Séminaire de St. Germain seront grands pour la religion et pour la société.

Education! Instructions! Sources fécondes où l'âme puise sans cesse; où l'enfance s'abreuve des saines doctrines de la mo-

rale et de la foi ; au moyen desquelles l'adolescence découvre des horizons toujours nouveaux, qui comblent la vie de l'homme à l'âge mûr et consolent largement sa veillesse ; continuez à éclairer les voies du bien ; indiquez à l'humanité les sublimes sentiments de la charité, et surtout dirigez toutes nos aspirations vers le noble but de l'existence, à la grande loi d'amour que Dieu est venu répandre sur le monde.

10o. Solo de violon—M. G. Wyse.

11o. *Un cœur et une âme*—Quintette.

12o. Discours par l'Hon. G. Ouimet, Surintendant de l'Instruction Publique.

Messieurs et Messieurs,

Invité par Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de St. Germain de Rimouski à dire quelques mots à propos de la solennité qui nous réunit aujourd'hui, je me rends de tout cœur à sa bienveillante invitation, et je remercie Sa Grandeur de me procurer ainsi l'occasion de joindre ma faible voix au concert d'éloges qui se fait entendre en faveur d'une institution dont la place est déjà marquée parmi les premières et les plus utiles créations du pays ; et si la belle cérémonie à laquelle nous assistons doit être particulièrement mémorable pour la localité, ce n'est certes pas trop se hasarder que de dire qu'elle fera également époque dans l'histoire de la Province.

Cette vaste région qui comprend les comtés de Rimouski, Bonaventure, Gaspé et Témiscouata, avaient été depuis bien des années l'objet de l'attention des gouvernements. La colonisation des terres y avait fait de nobles progrès ; des routes la sillonnaient en sens divers, de nombreux colons venaient se fixer sur ce sol si riche qui n'attendait que des mains laborieuses et intelligentes pour offrir à son propriétaire un rendement des plus rémunérateur. Le chiffre de la population augmentait ; les paroisses se formaient ; les villages s'élevaient en nombre suffisant pour né

essiter l'érection de deux districts judiciaires. Chaque chose y prenait une forme : à côté du système municipal s'établissait le système des écoles. Déjà même y fonctionnaient d'assez nombreuses écoles modèles, et le collège de Rimouski était ouvert lors de l'érection en diocèse de tout ce territoire. Au premier Mai 1867, le premier Evêque de St. Germain de Rimouski y faisait sou-
trée solennelle.

A peine arrivé au milieu de ses ouailles, le vénérable Prélat s'occupa des moyens de fonder un Séminaire digne de l'Evêque et du Diocèse. Mais comment arriver à un tel résultat ? A quelle ressource recourir ? La richesse est loin d'être le partage de tous; il y a au contraire bien des besoins à satisfaire avant que la majorité de cette population d'hier soit dans l'aisance. Que de sacrifices ne lui a-t-il pas fallu s'imposer pour le défrichement du sol, l'ouverture des routes, la construction des maisons d'écoles, l'érection des églises ; car ce qu'il faut avant tout dans une paroisse catholique, si pauvre qu'elle soit, c'est la maison du Seigneur, c'est l'Eglise.

Que pourra donc faire l'Evêque ? Renoncera-t-il à l'idée de son Séminaire ? Non, Dieu lui inspirera la pensée de s'adresser au cœur et aux sentiments de piété de ses diocésains ; et, dans une lettre pastorale de décembre 1868, lettre remarquable de diction, de sagesse et d'habileté, sa Grandeur demanda de chaque communicant, pendant dix ans une souscription annuelle de quinze cents. En même temps, dans une allocution à son clergé pour l'exhorter à venir en aide à la construction du Séminaire, Mrg. l'Evêque dit : " Ce sera un moyen pour vous de conserver ces nobles traditions de dévouement et d'abnégation que vous ont ont laissé tant de fondateurs de Séminaires ou de collèges canadiens."

Dès lors l'élan fut donné : Les souscriptions affluèrent de tous côtés. L'Evêque lui-même y contribua par le don d'une ma-

gnifique terre destinée à être une grande ressource pour la nouvelle institution.

De Novembre 1870 date l'érection canonique du Séminaire, et en Décembre de la même année, la Législature en votait l'incorporation.

Enfin, tout est prêt pour commencer les travaux de construction, et en août 1871 a lieu la bénédiction de la pierre angulaire de l'édifice, solennité qui attire une foule de pieux assistants.

La cérémonie fut belle, la démonstration imposante. La joie et l'espérance se lisaient sur tous les fronts. On avait foi dans un résultat dont nous avons le bonheur de voir aujourd'hui la réalisation finale presque complète dans le grand travail de cet édifice béni qui va être la gloire de Rimouski, en même temps que l'un des plus beaux monuments sacrés de la Province,

Destiné à élever, instruire et former de jeunes ecclésiastiques aux pratiques de piété et aux autres devoirs de leur état, le Séminaire de Rimouski servira aussi d'établissement scolaire pour les jeunes gens qui veulent embrasser une profession quelconque. Ce sera, comme tant d'autres institutions florissantes de notre Pays, une artère qui contribuera à communiquer le sang et la vie au corps social; une source salutaire d'où jaillira sans cesse l'eau rafraichissante de la piété et du dévouement chrétien, foyer lumineux d'où s'échapperont les rayons purs et vivifiants de la seule bonne et solide éducation, celle qui a pour bête de base le développement pur et harmonieux des facultés humaines.

L'arbre de la science, si petit d'abord, a grandi, il va étendre par tout le pays ses branches et ses rameaux chargés des fruits les plus riches et les plus variés. Le Séminaire dont nous célébrons en ce jour l'inauguration est un nouvel anneau ajouté à cette chaîne déjà longue qui commence à la fondation du collège des Jésuites en 1635, et qui, se continuant presque d'année en année dans chacune des parties du Bas-Canada, nous reporte successivement à Québec, Montréal, Nicolet, St. Hyacinthe

Trois-Rivières, St. Thérèse, Chambly, St. Anne, l'Assomption, Joliette, St Laurent, Terrebonne, Rigaud, Ste. Marie de Monnoir, Rimouski, Sorel, Chicoutimi et Sherbrooke.

En faisant l'énumération de toutes ces nobles institutions où se donne un enseignement si pur, si élevé, si chrétien, ne peut-on pas dire que la chaîne entière, dès son premier anneau, a été forgée dans l'Eglise et par l'Eglise, et qu'en descendant les âges constamment retrempée à la même source, elle conserve ainsi sa force et sa vigueur primitives.

Ce Séminaire, nous le savons, donnera à ceux qui veulent entrer dans le monde, la même instruction que leurs aînés ont reçue dans d'autres institutions du même genre et que les jeunes gens du même âge continuent d'y recevoir. Or, elle est bienfaisante entre toutes, l'instruction qui apprend à l'homme que, s'il a des droits à revendiquer et à exercer, il a aussi des devoirs à accomplir, et que, pour en pratiquer l'accomplissement rigoureux, il ne peut en aucun cas s'éloigner des sentiers du bien et de l'honnête. C'est grâce à de tels enseignements que notre jeune pays a pu grandir et se développer, qu'il a pu se tenir à l'écart des tourmentes qu'engendrait ailleurs une éducation malsaine.

Je remarque avec plaisir que l'on débute au Séminaire de Rimouski par un cours régulier et pratique. Il se donne un cours commercial qui met l'élève en état, après 2 ou 3 ans d'étude, de gagner sa vie s'il ne peut ou ne veut continuer ses études classiques ordinaires. Je ne puis trop louer ce système quo j'appelle avec raison, une grande amélioration dans l'enseignement des Collèges. Il m'a toujours semblé qu'un élève est plus apte à compléter son cours classique quand il est parfaitement instruit sur les langues française et anglaise, sur l'arithmétique dans toutes ses parties, la tenue des livres, les éléments de l'histoire générale, la géographie, le dessin, etc. Son jugement est plus formé, et les connaissances qu'il a ainsi acquises lui rendront plus facile l'étude des matières nécessaires pour compléter son cours classique. J'aimerais à voir cette réforme introduite dans tous nos

Collèges. Je ne puis trop la recommander. Quelques-uns l'ont déjà adoptée, et je félicite sincèrement le Séminaire de Rimouski d'avoir donné le bon exemple en le faisant.

Bien que nous vivions dans un pays où les croyances religieuses diffèrent entr'elles, nos maisons d'éducation enseignent à la jeunesse que le respect est dû à tous, et que sans fléchir, en aucune manière, sur les points de doctrine, il faut pourtant vivre en paix et en bonne intelligence avec ceux dont les convictions, en matière de religion, diffèrent des nôtres, et que l'esprit de tolérance nous est nécessaire pour marcher d'un pas sûr dans la voie qui nous est tracée.

L'obéissance à l'autorité est la base de toute société. En respectant l'autorité divine, l'autorité paternelle et l'autorité sociale ou civile, nous avons évité et nous éviterons les commotions qui ont été la cause de tant de bouleversements et de ruines. Or, c'est cette triple autorité qu'on nous apprend à respecter dans nos maisons d'éducation.

Le temps me manque pour donner à cette pensée tout le développement qu'elle demande ; mais je m'adresse à des professeurs, à des témoins de cet enseignement, à des hommes qui en ont reçu et apprécié les bienfaits : je craindrais en m'étendant plus longuement sur ce sujet, d'abuser de la patience de l'auditoire.

Dernièrement un cri d'alarme a retenti ; on a dit à nos frères séparés : " Défiez vous des empiètements de l'Eglise Romaine ; elle veut asservir l'Etat, elle veut porter atteinte à nos institutions." Vaines clameurs, qui n'ont pas même le mérite de la nouveauté !

Ce que nous demandons, c'est que nos institutions restent ce qu'elles ont été jusqu'ici, telles que nos pères nous les ont léguées. Nous le demandons, tout en respectant les institutions de nos concitoyens protestants auxquelles personne n'a encore essayé de toucher, que je sache. Notre loyauté envers Notre Gracieuse Souveraine n'en est plus à attendre les épreuves.

Les populations non-catholiques au milieu desquelles nous vivons n'ont rien à craindre, et, quand on a prétendu que l'Eglise voulait soumettre l'Etat et aspirait à en prendre la place, on n'a évoqué que des fantômes. Une dernière fois, non, l'Eglise ne veut rien de semblable, et notre enseignement est contraire à de telles exagérations.

Que chacun entoure de tout son respect les trois grandes autorités que je viens de citer, et l'Eglise ne demandera jamais rien autre chose. Ce sont là les empiètements auxquels elle songe ; c'est là tout ce qu'elle désire, c'est là ce qu'elle enseigne dans nos maisons d'éducation, et loin d'être *une influence indue*, je soutiens qu'au contraire cette influence est *dûe* à la société.

En terminant je fais des vœux pour que le Séminaire de Rimouski soit prospère et remplisse le but que son digne Evêque s'est proposé en le fondant.

130. *Notre Dame de Lourdes*—Corps de musique.

Mgr. de Rimouski remercia l'auditoire et la séance se termina par l'hymne royal.

FEU D'ARTIFICE ET ILLUMINATION.

Le soir sur les dix heures, de brillantes et vives lumières commencèrent à paraître en différents endroits. Bientôt elles augmentèrent en nombre infini, et l'illumination des maisons et édifices publics devint générale.

La nuit prêtait admirablement à l'éclat de l'illumination, car le ciel était un peu chargé de nuages.

FIN.

Imprimerie d'Adhémar Dion.

